

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 75 (2011)
Heft: 297-298

Artikel: Genèse et tradition du roman de Renart
Autor: Zufferey, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genèse et tradition du roman de *Renart*

Dans le prolongement de notre étude sur le prologue de *Renart* (Zufferey 2009), nous aimerions reprendre ici à nouveaux frais la question délicate de la genèse des vingt-six branches constituant le roman de *Renart* et de leur tradition à travers la quinzaine de recueils qui nous sont parvenus. Peut-on continuer à soutenir que les premières branches auraient été écrites à partir de 1170, au moment même où Benoît de Sainte-Maure rédigeait son *Histoire des ducs de Normandie* (qui s'y référerait déjà à travers le *dam Isengrin* du v. 18343), et déceler dans le v. 8 du prologue (le très conjectural *Romanz d'Ivain et de sa beste*) une allusion au roman du *Chevalier au lion* auquel Chrétien de Troyes travailla, selon l'hypothèse la plus vraisemblable, entre 1177 et 1179 ? Peut-on continuer à répéter que dès 1180, l'Alsacien Heinrich der Glîchezâre aurait adapté dans son *Reinhart Fuchs* une demi-douzaine des plus anciennes branches, alors que les germanistes ont établi, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, que le *terminus post quem* pour cette œuvre en moyen haut-allemand, qui s'inspire des huit premières branches, doit être fixé à 1192¹ ?

Face à de telles contradictions, certains critiques, peu rompus aux exigences des méthodes historiques et philologiques, ne se sont pas privés de dénoncer « les ordres illusoires »². Considérant que l'on ne méprise bien que

¹ Certains de ces préjugés chronologiques se lisent encore, par exemple, dans l'introduction de Gabriel Bianciotto (2005, 10-11).

² Faut-il s'étonner si ce titre donné au chapitre premier de la thèse de Jean R. Scheidegger (1989, 23-61) figure dans un ouvrage entaché d'erreurs historiques et philologiques de toutes sortes ? À titre d'exemples : [p. 44] « Aliénor d'Aquitaine, répudiée par Louis VII en 1152 et qui épouse Henri Plantagenêt en 1154 » (confusion entre le remariage d'Aliénor, intervenu huit semaines après l'annulation de son premier mariage, et l'accession du duc de Normandie au trône d'Angleterre en 1154) ; [p. 57] incapacité à établir un tableau correct des branches avec les allusions aux épisodes antérieurs ; [p. 78-80 et 82-84] incapacité à hiérarchiser les variantes significatives ou non (selon la note 50 : « En italiques, les variantes principales ... » qu'on chercherait en vain) et à copier le texte des manuscrits (le v. 8 du prologue, établi d'après la leçon de D, serait *Ronmanz de lui et de la geste*, alors que le ms. d'Oxford porte *et de la*

ce que l'on maîtrise bien, et sans vouloir minimiser les limites inhérentes à toute démarche historique, nous souhaitons réexaminer ici la chronologie des branches de *Renart* proposée par Lucien Foulet (1914, 100-111), en vérifiant si le *terminus post quem* de 1185, que nous croyons déceler au v. 8 du prologue dans l'allusion au *Bel Inconnu* de Renaut de Bâgé, fait difficulté ou non par rapport à la genèse de l'œuvre collective. Puis après avoir retracé, dans leur chronologie relative, l'apparition des seize plus anciennes branches entre 1185 et 1205, nous tenterons de reconstituer le contenu du recueil auquel remontent la plupart des manuscrits connus de *Renart*.

1. Genèse du roman de *Renart*

1.1. Le tronc primitif par Pierre de Saint-Cloud (après 1185)

Au début du XIX^e siècle, si le premier éditeur de *Renart*, Dominique-Martin Méon (1826), avait eu l'inspiration de prendre pour base de son entreprise éditoriale le manuscrit *L* (Paris, Ars. 3335) ou, au moins pour la première partie, le manuscrit *K* (Chantilly, Condé 472)³, il y a fort à parier que notre perception du noyau primitif de l'œuvre en aurait été considérablement modifiée. Malheureusement il n'en fut rien, car Méon ne prit en compte que les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et préféra *C* (Paris, BnF, fr. 1579) à *B* (Paris, BnF, fr. 371). Et quand Polycarpe Chabaille (1835) compléta l'œuvre de son devancier en élargissant les témoins aux manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, ce fut pour leur emprunter des variantes et deux *unica*: à *H* (Paris, Ars. 3334) la branche de 'Renard et Pinçard le héron' et à *L* 'L'Andouille jouée à la marelle'.

beste); [p. 425] incapacité à reproduire le *stemma* de Büttner 1891a, 128 (la source de *K* et *B* n'est pas *x* mais *κ*); [p. 427-433] incapacité à décrire le contenu et l'ordre des branches dans les recueils, puisque ceux de sept manuscrits sur quinze ne sont pas conformes à la réalité codicologique (*A*: lacunes incorrectes, *EFG*: mauvaise place de la 'Mort Brun', *N*: présence fautive de l'Escondit', *n*: mauvaise place de l'Escondit' et présence erronée de 'Tybert et les deux prêtres', comme dans *I*), etc.

³ Relevons que c'est dans ce codex, où dominent les romans de Gauvain ou d'un membre de sa famille (comme son fils Guinglain), que se réalise la rencontre entre la transcription unique du *Bel Inconnu* de Renaut de Bâgé et une copie partielle du roman de *Renart*. Si notre hypothèse relative au v. 8 du prologue est fondée, on pourrait déceler dans l'agencement subtil du recueil une volonté de souligner le désir d'innovation de Pierre de Saint-Cloud, même si le copiste de *K* a modifié la leçon présumée de l'exemplaire *Romanz d'Elie et de la beste en Romans dou leu et de la beste*. Le fait ne pouvait qu'échapper à l'attention d'un critique comme Francis Gingras (2006, 33-34), qui ne parvient pas à respecter le nom du coq Chantecler (altéré systématiquement en Chanteclerc).

Mieux préparée par un examen critique de tous les manuscrits de *Renart* connus alors (Martin 1872), la deuxième tentative éditoriale entreprise par Ernest Martin (1882-85-87)⁴ se fonde sur *A* (Paris, BnF, fr. 20043) et sur *D* (Oxford, Bodl. Libr., Douce 360) pour combler les lacunes ou sur *N* (Vatican, Reg. lat. 1699) pour suppléer à l'omission de branches (br. XV-XVII). Le point fort de cette édition réside dans l'utilisation comme manuscrit de base du plus ancien témoin de *Renart* qui nous soit parvenu (le ms. est daté généralement de la seconde moitié du XIII^e siècle, sans plus de précision), mais parmi les inconvénients, outre l'incomplétude du codex, on doit déplorer le traumatisme généré par la segmentation de la **branche II-V^a**.

Il fallut toute l'ingéniosité de Martin (1887, 30-32) lui-même, puis de Foulet (1914, 165-216), pour démontrer que la suite d'aventures (diminuée de la branche XV comme dans le ms. *A*) qui se lit en tête des recueils *K* et *L* et que l'on retrouve dans les troisième et cinquième séquences du manuscrit *B*⁵ correspond bien au tronc primitif de *Renart*. Il y a suffisamment d'indices (linguistiques, stylistiques, tanière de Renard appelée Maucieux et non encore Maupertuis, absence de mention de la famille du goupil⁶, fonction de connétable du roi assumée par Isengrin, etc.) qui assurent à l'ensemble II-V^a une unité de composition et confèrent au récit une clôture sur lui-même (la dernière partie faisant allusion aux épisodes de la première et de la deuxième).

Malgré cela, dès le dernier quart du XX^e siècle, deux éminents chercheurs britanniques, le linguiste R. Anthony Lodge et le spécialiste de *Renart* Kenneth Varty⁷, se sont crus autorisés à mettre en doute l'unité d'auteur de II-V^a défendue par Foulet, sans avancer des arguments bien probants⁸. Faisant fi des objections exprimées par Thomas Best (1988), nos deux pourfendeurs du

⁴ Toutes nos références se font à la numérotation des branches de cette édition. La numérotation des branches fondée sur *H* ou *B*, ainsi que la numérotation des 'unités' narratives de la famille γ (qui subdivise parfois les branches ou les regroupe différemment), ont largement contribué à obscurcir le problème de l'agencement du recueil primitif, malgré tous les tableaux de concordance établis par les différents éditeurs.

⁵ Pour se retrouver dans le désordre de *B*, on se reportera ci-dessous au tableau IV. En outre, il convient de retrancher de la troisième séquence, outre la branche XV, la branche additionnelle XXIV des 'Enfances Renard'.

⁶ L'épouse de Renard, Hermeline, ne fait son apparition qu'à partir de la branche III (v. 154), aux côtés de ses deux fils Percehaie et Malebranche (v. 156). Quant au troisième renardeau, Rouvel (< RÜBELLU "[de couleur] tirant sur le rouge, [au pelage] roux"), il ne pointe le bout de son nez qu'à partir de la branche I (v. 551), où l'ensemble de la famille est rappelé aux v. 1603-06.

⁷ Notamment dans trois études : Lodge/Varty (1981), Varty (1985) et Lodge (1990).

⁸ Nous examinerons ces arguments dans une autre étude : « Pierre de Saint-Cloud, trouvère normand ».

noyau ancien se sont lancés dans une entreprise éditoriale passablement compromise par leurs préjugés. Après un premier essai publié en Écosse à New Alyth en 1989, l'édition révisée (Lodge/Varty 2001) présente le tronc primitif de *Renart* comme « les premières branches ».

Deux voies s'offrent au lecteur pour apprécier la pertinence de la thèse de Foulet, selon qu'il préfère la version α ou β . Dans les éditions à sa disposition, il lui suffit de lire les quelque 2400 vers dans l'ordre suivant⁹:

TRONC PRIMITIF:	version α		version β
	ms. <i>A</i> (<i>DN</i>)	ms. <i>H</i>	ms. <i>B</i> (<i>KL</i>)
Prologue	II, 1-22	= VII ^a , 1-22	v. 3733-3750 (= br. III)
① Chantecler	II, 23-468	= VII ^a , 23-460	v. 4065-4458
② Mésange	II, 469-664	= VII ^a , 461-658	v. 4459-4654
③ Tibert	II, 665-842	= VII ^a , 659-830	v. 4655-4796
④ Tiécelin	II, 843-1024	= IX, 1-156	v. 5551-5706 (= br. VII)
⑤ Hersent	II, 1025-1392	= IX, 157-524	v. 5707-6068 (= br. VII ^a)
Serment	V ^a , 257-1272	= V ^c , 956-1957	v. 6069-7278 (= br. VII ^b)

S'il est exact qu'aucun manuscrit n'offre dans son entière continuité la séquence narrative ci-dessus, il n'en demeure pas moins vrai que chacune des trois interruptions est absente au moins dans un témoin. En effet, l'insertion des 'Enfances Renard' entre le prologue et l'épisode de 'Chantecler' ne concerne que *B* et la famille γ ; la greffe de ce que nous appelons la 'continuation Tibert' (br. XV) ne se trouve pas réalisée dans le ms. *A*; enfin, l'interruption de l'épisode du viol d'Hersent par les 'continuations Isengrin' (br. III-IV-V) n'affecte pas la famille β . Il y a donc quelque légitimité à supposer l'existence d'un tronc primitif attribué à Pierre de Saint-Cloud avant la constitution, au début du XIII^e siècle, du recueil dont dérivent tous nos manuscrits de *Renart*.

Étant donné que la famille γ (mss. *C*, *M* = Turin, Bibl. Reale, varia 151 et *n* [= partie de *N*]) ne constitue qu'un sous-ensemble de β qui contamine sa source avec un exemplaire de type α (pour le *stemma* général, voir le tableau VI ci-dessous), il s'ensuit que la démarche qui consiste à prendre *M* comme manuscrit de base pour reconstruire le tronc primitif de *Renart* représente le pire choix éditorial et jette davantage le discrédit sur les éditeurs que sur la

⁹ Afin de faciliter la concordance, nous donnons exceptionnellement pour *H* la numérotation des branches de l'édition d'Armand Strubel (1998, 191-217, 255-276, 291-305) et pour *B* celle de Mario Roques (1951, 16, 26-48 et 1955, 1-53).

s'en vet Renart les saus menuz.
 Ses amis a bien confonduz, 1010
 que bien est des bacons delivre.
 Fuiant s'en vet tot a delivre ...

A la parfin l'ont tant mené,	2743 = α 1269
tant traveillié et tant pené,	
tant l'ont folé et debatu	
qu'a <i>Maupertuis</i> l'ont embatu,	2746 = α 1272
[molt corrociez et molt dolenz.	2747 = β 7271
Et dan Renart ne fu pas lenz	
de corroucier ses anemis,	
et il se rest en <i>Malcrues</i> mis.	2750 = β 7274
Molt li est or poi de menace :	

¹² C'est l'impression qui se dégage d'une analyse structurale des témoins de γ : quand le compilateur du recueil primitif insère la branche XV après l'épisode de 'Tibert', chacun comprend qu'il entend donner une suite aux aventures entre le goupil et le chat ; en revanche, quand le compilateur de γ détache le second épisode de la branche XV 'Tibert et les deux prêtres' (où certes Renard est absent) pour le placer après la branche XVI devant (ou parmi) des branches additionnelles, il y a de quoi rester perplexe.

qui le veult haïr, si le hace.
 Cil s'enfuient, Renart eschape.
 Des or gart bien chascun sa chape ! 2754 = β 7278]

Ici l'édition Lodge/Varty (2001, 100-101) est en plus défectueuse : il manque pour les v. 2747-2754 la référence à l'édition Roques qui permettrait au lecteur de comprendre le travail de contamination effectué par le compilateur de γ. Comment pourrait-on ensuite ne pas adhérer à une étude de linguistique statistique qui tendrait à prouver la pluralité d'auteurs d'un texte composite ?

On le voit, il nous faut revenir à une véritable édition critique, qui distingue soigneusement le double dénouement dans l'ultime épisode. Selon la version α, Renard est censé se disculper par serment en jurant sur la dent de Roenel, qui fera le mort étendu dans un fossé, mais ne manquera pas de retenir le goupil de sa mâchoire avant que plus de quarante mâtins ne le mettent en pièces ; ayant découvert à temps le guet-apens tendu par Isengrin, Renard réussit à s'échapper. Selon la version β (sur fond grisé ci-dessous), le goupil parvient à persuader Brun et Tibert de l'accompagner dans une ultime quête de nourriture à la ferme de Frobert des Noues, mais ayant éveillé l'attention des paysans, il entraîne ses poursuivants vers les animaux venus assister au serment et les fait rouer de coups. Puisque c'est la version α qui est adaptée dans le *Reinhart Fuchs*, elle se désigne comme plus ancienne que β ; quant à la version γ, qui additionne β à α et autonomise tout l'épisode du 'Serment', elle forme un conglomerat dont la concordance s'établit comme suit :

ÉPISEDE DE 'L'ESCONDIT' :	version α	version β	version γ ¹³
Prologue	— — —	— — —	+ v. 4263-4289 [γ]
Plainte d'Isengrin	v. 289-494	= v. 6101-6306	= v. 4290-4494
Délibérations et récit rétrospectif de Brun	v. 495-946	= v. 6307-6758	= v. 4495-4946
Convocation de Renard et serment	v. 947-1146	= v. 6759-6958	= v. 4947-5150
		+ v. 6959-7270	= v. 5151-5462 [β]
	v. 1147-1272	+ v. 7271-7278	= v. 5463-5590 [α] = v. 5591-5598 [β]
Épilogue	— — —	— — —	+ v. 5599-5670 [γ]

Ce tableau permet de distinguer les reprises (signalées par un =) des récritures et additions (signalées par un +) affectant l'ultime partie du tronc primitif. Si l'on veut éviter de commettre de graves erreurs de méthode (en particulier au niveau de l'analyse scriptologique), l'on évitera la version composite et

¹³ Dans ce tableau, nos références ne se font plus à l'édition de Lodge/Varty (2001), mais à celle de Fukumoto/Harano/Suzuki (1983-85).

cumulative offerte par γ , que sa longueur rend plus suspecte que recommandable. Seule la version α mérite de retenir l'attention du critique soucieux de retrouver le *Renart* primitif.

Les quelque 2400 vers¹⁴ de la version α offrent un texte construit avec cohérence et parfaitement refermé sur lui-même. De structure tripartite, après un prologue de 22 vers, le *Renart* primitif narre d'abord les échecs du goupil confronté à des animaux plus petits que lui (le coq, la mésange et le chat, v. 23-842) ; puis il expose le demi-succès remporté sur le corbeau (auquel il dérobe le fromage, mais sans pouvoir croquer le volatile, v. 843-1024), avant de s'attarder plus longuement sur le défoulement compensatoire que le goupil s'accorde au détriment de la famille d'Isengrin (louveteaux compissés et louve violée, v. 1025-1392) ; enfin, dans l'ultime partie qui se déroule à la cour du roi Noble le lion, est envisagée la responsabilité juridique de Renard (v. 1393-2408). Si l'on observe que près de 1400 vers (= v. 1025-2408), soit plus de la moitié du récit, sont consacrés à *la guerre ... entre Renart et Ysengrin* (v. 10-12), il faut reconnaître que le thème annoncé dans le prologue est bien traité :

Or oiés le commencement	
Et de la noise et dou content,	20
Par quoi et par quel mesestance	
Fu entr'iaus deus la deffiance.	

mais il requiert un peu de patience de la part du lecteur/auditeur pendant les quelque 1000 vers (= v. 23-1024) où Renard accumule les frustrations ; au début de l'épisode d'Hersent, la formule qui relaie la promesse du prologue est néanmoins là pour le rassurer :

La li avint une aventure	1032
De quoi li anuia et poise,	
Car par ce commença la noise	
Par mal pechié et par dýable	
Vers Ysengrin le connestable.	1036

Ce passage faisant clairement écho au prologue, on voit mal comment ce dernier aurait pu être écrit dans un premier temps pour introduire ce seul épisode à si peu de distance¹⁵.

Quant aux allusions contenues dans la dernière partie du *Renart* primitif, elles ne réfèrent qu'à des épisodes constituant la matière des deux premières parties. Après avoir fait le récit de sa propre mésaventure, l'ours Brun rappelle

¹⁴ En numérotation continue, les vers 257 à 1272 de la branche V^a, qui s'ajoutent aux 1392 vers de la branche II, deviennent les vers 1393 à 2408.

¹⁵ Comme l'a prétendu Kenneth Varty (1985, 46-47).

la plainte déposée par Isengrin, à laquelle il associe celle de Tiécelin (bien que le texte n'en fasse pas mention), ainsi que les tribulations des autres victimes de Renard, exactement dans l'ordre inverse où elles ont été narrées :

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| ⑤ | « ... Que s'est clamé sire Ysengrins, | 753 [br. V ^a] |
| ④ | L'autrier se repleint Tiecelins
Qu'il le pluma en traïson. | |
| ③ | Or voloît il metre en prison
Tybert le chat a un cepel,
Ou il redut laïssier la pel ; | 756 |
| ② | Et puis refist il bien que lere
De la mesenge sa conmere,
Quant il au baïssier l'asailli
Conme Judas qui Deu traï. » | 760 |

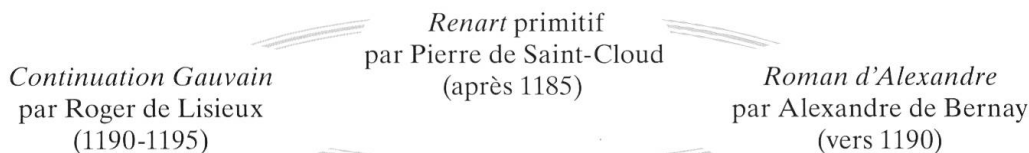
Seul manque le rappel de l'épisode de Chantecler ; il faut peut-être chercher la raison de cette absence dans le fait que le récit rétrospectif de l'ours (v. 611-750) rapporte une mésaventure qui survient au même endroit que celle du coq : la ferme de Constant des Noues. Structurellement, les deux histoires, assumées la première par le narrateur et la seconde par la victime elle-même, produisent un effet de symétrie entre le début et la fin de la narration et confèrent à l'ensemble la caractéristique d'un récit clos.

Pour ce qui est de la chronologie des épisodes, Foulet (1914, 188-89, n. 2) a établi que toutes les aventures du *Renart* primitif se déroulent en une quinzaine de jours. Vu l'imprécision des marques temporelles, cependant, rien ne nous oblige à imposer au goupil un emploi du temps aussi chargé, qui lui fait rencontrer plusieurs animaux le même jour. Si l'on est attentif aux indications saisonnières, on peut aisément élargir la temporalité à la fin d'un printemps et au début d'un été :

	marques temporelles :	indications saisonnières :
① Chantecler	252 <i>Ainz que voiez passé midi</i> 371 <i>Car vespres ert</i>	74 <i>Avoit li vilains planté chos</i> 349 <i>Par de desoz un roge chol</i>
② Mésange	658 <i>Car le jor out foï asez</i>	472 <i>Ou ele avoit repost ses ués</i>
③ Tibert	689 <i>Car molt ot joüné le jor</i>	
④ Tiécelin	859 <i>Qui molt ot jeüné le jor</i>	
⑤ Hersent		1048 <i>Nouvelement ert acouchie</i>
	1216 <i>ainz que passast la semaine</i>	1221 <i>L'en avoit ja les poiz soiez</i>
Serment	345 <i>Des q'a l'autrer</i> 374 <i>L'autrer</i>	
⑥ récit rétro. de Brun	641 <i>A moi vint en esté oen</i> <i>Devant la feste seint Johen</i>	648 <i>Li blé estoient espïé</i>
	923 <i>C'ert diemenche par matin</i> 938 <i>Aprés la messe diemeine</i> 985 <i>Aprés la messe diemenche</i>	

Le début de l'épisode de Chantecler nous apprend que Constant des Noues a planté des choux, dont la variété rouge est précisée plus loin ; s'il a planté ces choux rouges au début du printemps, ils ne seront récoltés qu'en automne¹⁶, mais en deux mois et demi de croissance (au début de juin), leurs feuilles devaient avoir atteint une taille suffisante pour servir de camouflage au pelage roux du goupil. Au moment où nous faisons connaissance avec la mésange, elle a caché ses œufs dans un chêne creux : cet oiseau nidifiant d'avril à juillet, la rencontre peut fort bien s'être produite en juin. La louve, de son côté, vient de mettre bas, ce qui nous situe entre mars et juin. Avant que Renard ne viole Hersent, il est surpris dans un champ de pois, dont on avait déjà coupé les tiges, opération qui peut intervenir dès la mi-juin. C'est au début de l'été qu'Isengrin doit avoir déposé sa plainte à la cour du roi, car la mésaventure dont l'ours Brun nous fait le récit rétrospectif¹⁷ s'est passée un peu avant la Saint-Jean (24 juin), alors que les blés étaient en épis ; on reconnaît là l'utilisation symbolique de la date du solstice d'été, qui devrait coïncider avec une inversion espérée du comportement du goupil. Ainsi donc, la structure temporelle de l'ensemble II-V^a peut parfaitement s'inscrire entre juin et juillet.

Quant à la datation du *Renart* primitif, nous ne disposons que des *terminus post quem* du prologue et peut-être d'une satire d'un personnage historique dans V^a. La solidité historique des trois références littéraires contenues dans le prologue va en décroissant : vers 1165 pour le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, vers 1170 (?) pour le *Tristan* non parvenu de La Chèvre et vers 1185 pour l'hypothétique allusion au *Bel Inconnu* de Renaut de Bâgé. Quel avantage pourrait-il y avoir à rajeunir d'une dizaine d'années l'apparition de *Renart* ? À nos yeux, cela renforcerait la relation triangulaire qui s'établit entre trois œuvres de provenance normande et à peu près contemporaines :



¹⁶ Nous ne comprenons pas l'incohérence saisonnière que Kenneth Varty (1985, 71) croit percevoir dans cet épisode, qu'il situe à la fin de l'automne. Il n'est dit nulle part que la cave et la grange de Constant des Noues sont bien garnies : sa richesse en fruits (v. 39-43, notamment en cerises et pommes du Pays d'Auge) et en blé (v. 38) se mesure à la surface de ses vergers et de ses terres ensemencées de céréales.

¹⁷ Cet épisode nous permet de constater que le système de sécurité s'est considérablement renforcé dans la ferme de Constant des Noues. Alors que Renard pénètre dans l'enclos sans trop de difficultés pour dérober Chantecler, il n'y a plus de voie d'accès qui ne soit équipée de piège prévenant les rapines, si bien que le goupil a besoin de la compagnie de l'ours pour détourner l'attention du paysan.

Comme nous le montrerons ailleurs, Pierre de Saint-Cloud a bien contribué à l'*Alexandre* de son compatriote Alexandre de Bernay, où figure la plus ancienne allusion à *Renart* (br. I, v. 2351), et comme nous l'avons déjà montré (Zufferey 2009, 325), Roger de Lisieux connaissait l'œuvre de Pierre de Saint-Cloud ; en outre, les trois romans s'organisent en branches, innovation littéraire qui fait son apparition avec l'histoire de Renard et Isengrin dans le puits (br. IV). Il y a là des liens intertextuels qui mériteraient d'être approfondis.

L'allusion historique, quant à elle, se dissimule derrière le personnage du chameau Musard, auprès de qui le roi sollicite un avis de droit :

De Lombardie estoit venuz	446 [br. V ^a]
Por apporter mon segnor Noble	
Treü de vers ¹⁸ Costentinoble.	
Le pape l'i avoit tramis,	
Ses legas ert et ses amis ;	450
Molt fut sages et bon legistres.	

Sous les traits de ce savant légiste, légat et ami du pape Alexandre III (1159-1181), venu de Lombardie apporter au roi de France le tribut de Constantinople, c'est-à-dire le soutien de l'empereur byzantin Manuel I^{er} Comnène (1143-1180) dans l'éventualité d'une nouvelle croisade, Foulet (1914, 218-226) a reconnu Pierre de Pavie. S'il est aisé d'admettre l'identification de ce personnage qui fit de nombreux séjours en France (lors de sa formation, en qualité d'évêque de Meaux en 1171, lors de plusieurs légations, enfin en tant que métropolitain de Bourges en 1180), il paraît illusoire de dater avec précision le *Renart* primitif à l'aide d'une réminiscence historique. Certes, nous possédons une lettre datée du 29 janvier 1176 et adressée par le pape à Pierre alors cardinal de Saint-Chrysogone (il avait renoncé aux revenus de l'évêché de Meaux) : elle l'informait des bonnes nouvelles reçues de l'empereur byzantin au sujet de la Terre Sainte et le chargeait d'exhorter les princes de France à s'armer contre les Turcs. L'année suivante, en septembre 1177, le légat alla à Rouen à la rencontre du roi Henri II d'Angleterre venu en Haute-Normandie pour régler un différend avec le roi de France Louis VII au sujet de la promesse de mariage de sa fille Alix avec Richard Cœur de Lion. L'entrevue eut lieu à Nonancourt et aboutit à une réconciliation ; en outre, les deux rois s'engageaient à prendre la croix et à aller ensemble à Jérusalem, mais ils n'en firent rien. C'est pourquoi ce serait solliciter le v. 872 *Se li rois n'est en ceste terre* que de le limiter (même ironiquement) à une absence du roi de France causée par un brusque départ pour la croisade.

¹⁸ Il importe de distinguer la préposition *devers* "dans la direction de, du côté de, pour" (TL 2, 1864) de la locution prépositive *de vers* marquant la provenance (TL 11, 313), ce qui est loin d'être le cas dans les diverses éditions de *Renart*.

Notre trouvère normand Pierre de Saint-Cloud s'est très probablement souvenu de ces événements historiques et peut-être a-t-il eu la chance, à cette occasion, d'entendre le légat du pape s'exprimer dans un français mâtiné d'italianismes et de formules latines. Mais rien ne nous oblige à admettre une simultanéité de l'acte d'écriture, qui se nourrit naturellement de souvenirs. Et si l'on considère la caricature irrévérencieuse de Pierre de Pavie sous les traits d'un chameau surnommé Musard "sot, niais", on peut comprendre que notre satirique ait eu la sagesse d'attendre quelques années après la disparition de ce personnage important (sa mort est survenue en 1182) pour le tourner en dérision.

1.2. *La 'continuation Tibert' et les 'continuations Isengrin'*
(vers 1186-1187)

Face à l'unité du tronc primitif, aux continuateurs qui voulurent donner une suite aux aventures de Renard ne s'offraient que deux possibilités : soit ils procédaient à de véritables greffes sur le tronc basilaire, soit ils ajoutaient des branches plus ou moins indépendantes du fût.

La tâche des premiers, limitée par l'exiguïté du tronc, fut en outre compliquée par le mode d'enchaînement des épisodes. Si l'on examine comment Pierre de Saint-Cloud ménage les transitions entre les épisodes, l'on constate que le début d'une aventure comporte toujours un écho à la précédente, sauf dans le cas de la mésaventure du goupil avec le corbeau : c'est le seul endroit où l'articulation du récit est plus marquée et c'est sans doute ce qui explique pourquoi l'épisode de Tiécelin a le privilège d'être agrémenté d'une miniature dans la plupart des manuscrits qui présentent cet élément décoratif.

La transition entre l'épisode de Chantecler (II.1) et celui de la mésange (II.2) se fait sur la lamentation de Renard qui déplore la tromperie (*sa losenge* 469) dont il a été victime de la part du coq :

Molt est dolans, molt se demente 466 [ms. A]
Del coc, qui li est escapés,
Quant il n'en est bien saolés.

QUE qu'il se pleint de sa losenge,
Atant es vos une mesange 470
Sor la brance d'un cainne crues,
Ou ele avoit repost ses ues.

Sans une réécriture du vers 469, il eût été impossible de greffer une autre aventure à cet endroit. La même observation peut se faire à la jointure avec l'épisode de Tibert le chat (II.3), où les menaces de Renard fuyant devant ses ennemis les chiens précèdent la lamentation du goupil sur sa mésaventure

(s'aventure 665) avec la mésange, formulée en des termes reprenant la même tournure temporelle (*Que qu'il se pleint de* 665 → 469):

Par ce qu'il s'en va fuitis	663 [ms. A]
Manace molt ses enemis.	
Q UE qu'il se pleint de s'aventure,	665
[Qui si li vient et pesme et dure,	
Et de la fain qui si l'argüe,	β] ¹⁹
Gardë et voit en une rue	666
Tiebert le chat, qui se deduit	
Sanz conpaignie et sens conduit.	668

Les choses se présentent différemment à l'articulation suivante, qui correspond au tiers du récit primitif. Cette fois l'épisode du corbeau Tiécelin (II.4) ne comporte aucune allusion à la double épreuve précédente (le piège dans lequel est tombé Renard et la hache brandie par le paysan), qui se termine par une formule laissant la porte ouverte à d'autres événements :

Que d'un que de l'autre martire	840 [ms. A]
S'en est tornés a molt grant peine	
Si conme aventure le meine.	
E N TRE deus monz en une pleigne,	
Tot droit au pié d'une monteigne,	
Desus une rivièrre a destre,	845
La vi Renart un molt bel estre	
Que la gent n'ont geres hanté.	

C'est donc tout naturellement à cet endroit qu'un continuateur a greffé deux nouvelles aventures avec Tibert (l'andouille et les deux prêtres), qui composent la matière de la **branche XV** et que nous proposons d'appeler 'continuation Tibert'.

L'autre continuateur a eu beaucoup plus de mal à trouver une articulation naturelle pour insérer les deux nouvelles aventures avec Isengrin (le jambon et le grillon)²⁰ de la branche V. En effet, au début de l'épisode qui met Renard en présence de la louve Hersent et des louveteaux, puis du loup (II.5), la

¹⁹ Entre les v. 665 et 666, qui ne riment pas, une lacune devait affecter le recueil primitif : conservée dans les manuscrits de la famille α, elle a été comblée par le compilateur de β, alors que celui de γ modifie les v. 666-667 en *Garda par mi une costure* (de CŪLTŪRA "champ labouré, terre cultivée") | *Si voit Tybert qui ...*, privant le lecteur d'identifier Tibert avec le chat à l'occasion de sa première apparition.

²⁰ Dans la seconde aventure, le loup ne joue qu'un rôle très secondaire. En outre, les manuscrits B-CM rajoutent en tête de la branche V un troisième épisode 'Renard et la corneille', précédé par un songe prémonitoire de Renard qui n'est qu'un reflet médiocre de celui de Chantecler au début de la branche II.

référence à l'affaire (*Cilz plaiz* 1025) du fromage et du corbeau lie trop étroitement les deux aventures pour autoriser la moindre greffe :

Atant s'en vet, ne volt plus dire. 1024 [ms. A]

CILZ plaiz fu ainsi affinez 1025 [ms. D]
Et Renars s'est acheminez.

Renars vint par un bois fendant,
Par une broche en un pendant. 1028

Il en va de même au début de la troisième et dernière partie du tronc primitif, qui se déroule presque exclusivement à la cour du roi Noble le lion (br. V^a). Entre le dégagement de la louve et les insultes d'Isengrin qui précèdent la décision de porter plainte, il n'y a guère de place pour une addition :

Tant l'a empainte et souffachie 1390 [ms. D]
Que traite l'en a a grant paine,
Mais a poi ne li faut l'alaine.

QANT Isangrin la vit delivre : 6069 [ms. B]
« Haï ! fai il, pute orde vivre,
Pute serpent, pute coleuvre,
Bien ai veüe toute l'euvre. » 6072

Pour le compilateur de l'exemplaire dont dérivent les familles $\alpha + \alpha'$, désireux de greffer à tout prix la plus ancienne 'continuation Isengrin' (**branche V**) dans la trame du récit primitif, il n'y avait pas d'autre solution que de recourir à quelques vers de raccord, que nous relèverons dans la tradition des manuscrits concernés.

La première des deux aventures de la branche V (le jambon mangé par Isengrin au grand dam de Renard qui n'en a que la ficelle) est comparable aux frustrations subies par le goupil au début du tronc primitif. Il est donc logique que Renard souhaite se venger du loup : ce sont les mauvais tours joués à Isengrin dans les branches III et IV qui lui en fourniront l'occasion. Nous possédons un indice attestant que dans le recueil primitif (encore perceptible dans l'exemplaire β) la branche V devait précéder la III, car le copiste de *B*²¹ a conservé deux vers de transition d'autant plus significatifs qu'il ne copie pas les branches dans cet ordre :

Encor le (s'en *B*) tenra por musart 15466 [*B + CM*]
Et le conchiëra par gile [seulement
Qant li fera mangier l'angile. dans *B*]

²¹ Les copistes de *K* et *L*, pour leur part, n'ont pas retenu la branche V.

La **branche III**, composée par un continuateur normand parfaitement au courant des migrations du hareng (v. 25-27), englobe trois épisodes²² qui se déroulent à la fin de l'automne et au début de l'hiver, c'est-à-dire à un changement de saison diamétralement opposé à celui du tronc primitif. Avec la **branche IV**, qui contrairement à la III ne raconte qu'un seul bon tour de Renard et s'autodésigne comme une branche (*Une branche et un sol gabet* 19), apparaissent les premières allusions aux histoires antérieures : aussi bien le mensonge de Renard reprochant à Isengrin de s'être plaint à tort (v. 285-290) que la confirmation des crimes du goupil par l'un des louveteaux (v. 465-466) renvoient au tronc primitif II-V^a.

Ajoutons qu'il devait exister d'autres 'continuations Isengrin', qui n'ont malheureusement pas été retenues par les compilateurs des recueils dont nous possédons des copies. Si l'on se réfère à la confession de Renard contenue dans la branche I (v. 1029-1096), on relève trois mauvais tours joués par le goupil à Isengrin que l'on chercherait en vain dans les branches connues :

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| | «Trois foiz l'ai fait metre en prison,
Si vos dirai en queil manere. | |
| ① | Gel fis chaoir en la lovere
La ou il enporta l'agnel.
La ot il bien batu la pel,
Qu'il prist cent cox de livroison
Ains qu'il partist de la meson. | 1042

1046 |
| ② | Gel fis el braion enbraier
Ou le troverent trois bercher,
Sil batirent con asne a pont. |

1050 |
| ③ | Trois bacons avoit en un mont
Chés un prodome en un larder :
De çous li fis ge tant manger
N'en pot issir, tant fu ventrez,
Par la u il estoit entrés.» |

1054 |

Aucun de ces trois épisodes ne nous est familier : nous ignorons tout des deux premiers, qui se passent en milieu pastoral, alors que du troisième (les trois jambons dévorés dans le garde-manger d'un brave homme ou dans une église chez un prêtre selon *H-LB*) nous ne connaissons que la réécriture mettant en scène Primaud, le frère d'Isengrin, dans la cinquième aventure de la branche XIV (v. 647-843), qui se déroule dans la maison d'un vilain²³.

²² Seul le copiste de *L* s'est autorisé à déplacer le troisième épisode (la pêche au seau) en tête de la branche, pour des raisons qui nous échappent.

²³ À nos yeux, Foulet (1914, 116-117) a tort de ne pas prêter attention à ces différences. Si la branche XIV fait incontestablement partie des dix plus anciennes branches qui nous sont parvenues, elle est plus tardive que ne le pense Foulet : en chronologie relative, rien ne nous autorise à la considérer comme antérieure à la branche I.

Il convient également d'être attentif au fait que le rôle dévolu à Isengrin a tendance à s'étendre au fil du développement du cycle. Dans l'état où la branche III nous est parvenue, le loup n'intervient qu'à partir du deuxième épisode : Isengrin entre en scène alléché par l'odeur des anguilles que Renard fait griller avec l'aide de ses fils Percehaie et Malebranche. Or nous avons de bonnes raisons de penser qu'une version remaniée, non retenue par les compilateurs des recueils, associait Isengrin déjà au premier épisode : sur les conseils de Renard, le loup vérifiait à son tour le stratagème de la mort feinte pour tenter de dérober des poissons aux marchands, mais ne réussissait qu'à récolter des coups. C'est sans doute à cet épisode que se réfère l'auteur de la branche I dans cet autre passage :

« Et si refu par moi traïz
Devant la charete as plaïz. » 1061

aussi bien que le conteur de la branche VI (v. 745-766), qui ne parle que d'anguilles. Là encore, seule la mésaventure attribuée à Primaud, affamé de harengs, nous est parvenue dans la branche XIV (v. 539-646), où l'on retrouve la précision relative à la charrette de plies (*plaiȝ* < *PLATĪCE) :

La charete vit en la voie, 592
Qui vint descendant un laris,
Tote cargie de plaïs.

alors que la branche III ne fait état que de harengs (v. 25 et 86), de lamproies et d'anguilles (v. 31, 37, 95, 113, 131, 161 et 164).

Reste la datation des ‘continuations Isengrin’. Nous n’avons à notre disposition qu’un indice, fort ténu il est vrai, qui ne doit cependant pas être négligé. Pour souligner la fâcheuse posture d’Isengrin au fond du puits, l’auteur de la branche IV évoque le douloureux souvenir de la captivité endurée à Alep par les princes chrétiens après la bataille de Harenc (1164, dans la principauté d’Antioche) :

Ysengrins est en male trape : 365
Së il fust pris devant Halape,
Ne fust il pas si adoulez
Que quant ou puis fu avalez.

Les faits ont été rapportés notamment par Guillaume de Tyr dans son *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* (livre XIX, chapitre ix), où ils sont rattachés à l'année 1165 : après la défaite infligée par Noradin, plusieurs princes croisés (dont Bohémond III, prince d'Antioche, Raymond III, comte de Tripoli, et Josselin III, comte d'Édesse) furent emmenés en captivité, pour une durée qui se prolongea jusqu'à huit ans. Le souvenir de cette pénible

épreuve a dû rester gravé dans les mémoires au-delà de la mort de Noradin (survenue en 1174), si bien qu'il n'est guère surprenant que le trouvère de la chanson des *Aliscans* y fasse également allusion, peu après 1185²⁴, dans la bouche de Rainouart qui s'écrie :

«J'ai mon tinel, ne quit quë il m'eschape, 6636
Ainz t'en avrai doné tele soupape
Mielz te vendroit tu fusses en Halape.
La merci Dieu, or es tu en la trape.»

Certes, la captivité des seigneurs chrétiens à Alep ne constitue qu'un *terminus post quem*, qui n'offre qu'une indication chronologique assez vague : les trouvères qui se réfèrent à cet événement appartiennent tout au plus au dernier tiers du XII^e siècle²⁵. Aussi n'est-il pas invraisemblable que l'auteur de la branche du 'Puits', par une probable réminiscence épique de la rime *Halape* : *trape*, s'inscrive dans le prolongement de la chanson des *Aliscans*, et que par delà, l'ensemble des continuations relatives tant à Tibert (br. XV) qu'à Isengrin (br. V-III-IV) ait été composé peu de temps après le tronc primitif, soit vers 1186-1187. Si rien ne permet de l'affirmer, rien ne vient contredire cette hypothèse ; cette maigre consolation n'en constitue pas moins un début de réconfort.

1.3. Les récritures du procès de Renard (1187-1189)

Entreprise pour combler une lacune judiciaire dans le récit de son devancier appelé familièrement *Perrot*, la **branche I** raconte la convocation de Renard, sa confession, son jugement et sa condamnation à la potence, à laquelle il échappe par une promesse non tenue de pèlerinage. La famille du goupil s'est agrandie d'un troisième renardeau, Rouvel (v. 551), et sa tanière de Maureux s'appelle désormais Maupertuis (v. 33 et à la rime du v. 75)²⁶.

Cependant, parmi les références à des récits antérieurs figure encore une allusion à un épisode que nous appellerions volontiers le 'Siège de Maureux' :

«Quant li os fu devant mon crués 1079
De senglers, de vaches, de bués

²⁴ Cette datation, fondée sur le rattachement du Vermandois à la couronne de France, a été adoptée par Jean Frappier (1955, 240-241), et nous ne voyons aucune raison de la mettre en doute. Notre citation de la chanson se base sur l'édition de Claude Régner (2007, 426).

²⁵ En plaçant la date de composition de la branche IV «entre 1165 et 1178», Foulet (1914, 106) ne fait qu'adapter son raisonnement à son préjugé chronologique. Rien ne s'oppose à une telle datation, mais rien ne l'appuie non plus.

²⁶ Les copistes mettront néanmoins toute leur énergie à faire disparaître l'ancienne désignation de Maureux (sauf évidemment à la rime : br. II, v. 1249).

Et d'autres bestes bien armees	
Quë Ysengrin ot amenees	
Por cele gerre metre a fin,	
Retin Roonel le mastin ...	1084
Au departir lor fis la loupe.»	1093

Même si aucun témoin n'offre la leçon *devant Malcrués*, la désignation de la tanière de Renard par *mon crués* est assez évocatrice : il devait s'agir d'un appendice à la branche V^a, où Isengrin rassemblait une armée pour faire le siège de Maucreux, dans lequel s'était retiré Renard ; afin de contrer cette attaque, le goupil enrôlait Roenel avec toute une troupe de chiens et en profitait pour se venger du guet-apens de l'*escondit* en leur refusant la solde promise. Cet épisode ne nous est pas parvenu, mais nous pouvons en lire une réécriture dans le 'Siège de Maupertuis' (br. I^a). Il en va de même pour les épisodes déjà signalés des trois jambons (v. 1050-54) et de la mort feinte devant la charrette des poissonniers (v. 1061-62), dont on trouve la réécriture appliquée à Primaud, le frère d'Isengrin, dans la branche XIV.

Pour le reste, la branche I se cite elle-même (v. 1073-74 → v. 813-916, mésaventure de Tibert) et fait allusion au tronc primitif II-V^a (v. 30-43 et 1030-34), ainsi qu'aux branches III (v. 1055-56, pêche à la queue sans mention du seau, et v. 1065-68, 'moniage Isengrin' en fonction de berger, comme dans l'*Ysengrimus* de Nivard²⁷) et IV (v. 1057-60, épisode du puits avec reflet de la lune pris pour un fromage comme dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse). Ces variantes, qui rapprochent les citations de leurs sources latines, ainsi que les références à des histoires perdues ('continuations Isengrin' non transmises, v. 1041-49) démontrent que l'auteur de la branche I ne peut encore s'appuyer sur une tradition écrite de *Renart* bien établie : sans doute se fie-t-il davantage à sa mémoire pour les récits en langue vulgaire, qui connaissaient alors une diffusion orale et dont certains n'ont peut-être jamais été mis par écrit.

C'est là un signe de l'ancienneté de la branche I, si d'aventure l'on en doutait. Pour renforcer cette impression, il faut avoir la sagesse de renoncer à la précision donnée par Hersent sur le dixième anniversaire de son mariage avec Isengrin (v. 160-162)²⁸ et se contenter d'une vague allusion historique placée

²⁷ Respectivement dans les livres I (fin) - II (début) et dans le livre V.

²⁸ Ces vers : *Oan le premer jor d'avril | Que Pasques fu, si con or sist, | Ot dix anz qu'Isengrin me prist* nous indiquent tout au plus en quelle année l'action est censée se dérouler (au XII^e siècle Pâques tomba un 1^{er} avril en 1179 et en 1184), mais ne nous donnent en aucun cas la date de composition de la branche. À titre de comparaison, la chronologie de *Flamenca* englobe une année où Pâques tombait un 23 avril (vraisemblablement 1234), alors que le célèbre roman provençal a été composé vers 1275. C'est parce qu'il n'a pas fait cette distinction que Foulet (1914, 108) a choisi l'année 1179 pour dater la branche I.

Loin de faire de vagues allusions aux branches antérieures, l'auteur de la branche VI les cite très longuement dans la première partie de son récit, où elles constituent l'essentiel du réquisitoire de Noble et des plaintes du loup. Replacées dans leur chronologie relative, les citations concernent le tronc primitif II (v. 298-314, mésange ; v. 325-38, Tiécelin ; v. 343-49 et 556-76, Hersent), la branche III avec les compléments qui préfigurent XIV (v. 667-72, pêche à la queue ; v. 704-30, 'moniage Isengrin' ; v. 734-41, tonsure ; v. 745-66, mort feinte devant la charrette des poissonniers), la branche IV (v. 609-66, puits), la branche I (v. 101-02 et 157-230, mésaventure de Tibert ; v. 103-04 et 231-97, mésaventure de Brun ; v. 315-20, meurtre de Coupée) et la branche X (v. 142-48, Renard médecin ; v. 353-402, mésaventure de Roenel).

Par chance, la branche VI nous offre en plus une allusion à un personnage historique. Au moment où Renard risque la potence, un frère Bernard obtient du roi la vie sauve du goupil :

Atant es vos frere Bernart	1374
Qui de Grantmont ert repairez ...	
Li rois se drece en son estant,	1391
Ne set frere què il eint tant ;	
Joste lui le fet asegiar.	

Déjà Willem Jonckbloet (1863, 373-76) avait identifié ce frère avec Bernard du Coudrai, 'correcteur' (c'est-à-dire administrateur) du prieuré grandmontain de Vincennes. C'était un homme d'influence, très en faveur auprès de Philippe Auguste, au point que, partant pour la croisade en 1190, le roi le recommanda comme conseiller à la reine-mère. Reste à préciser à quelle occasion frère Bernard rentrait de Grandmont (en Limousin) : la date qui s'impose naturellement est celle de 1189, car le 30 août de cette année se déroula une cérémonie en l'honneur de la canonisation d'Étienne de Muret, le fondateur de l'ordre de Grandmont, et frère Bernard dut y participer.

1.4. Le recueil d'environ 1190 adapté par Heinrich der Glîchezâre (après 1192)

Aux alentours de 1190, le roman de *Renart* devait se composer du tronc primitif (br. II-V^a), des continuations Tibert (br. XV) et Isengrin (br. V, III, IV) et des récritures du procès de Renard (br. I, X, VI)³⁰. C'est cet ensemble totalisant quelque 9000 vers qui a été, non pas traduit par l'Alsacien Heinrich der Glîchezâre, mais adapté en une œuvre originale offrant sa cohérence propre.

³⁰ Il est difficile de savoir comment le recueil de 1190 était organisé, mais l'ordre dans lequel nous présentons les histoires, avec insertion ou non des continuations Tibert et Isengrin, ne devrait guère être éloigné de la réalité.

Loin d'être une rhapsodie, le *Reinhart Fuchs* réorganise la matière de *Renart* en la condensant selon un plan précis qui transcende les branches de l'original français. Après avoir mis le goupil en présence d'animaux plus faibles que lui et avoir regroupé les volatiles (d'où l'antéposition de l'épisode du corbeau par rapport à celui du chat), le récit se concentre sur les rapports conflictuels de Renard et du loup. Après l'épisode du jambon volé, le loup a naturellement soif : pour se venger, Renard l'emmène dans un cellier, où il s'enivre. À nouveau réconcilié et alléché par l'odeur des anguilles que fait griller Renard, le loup accepte de se faire tonsurer, puis il subit les mésaventures de la pêche au seau et du puits. Jusqu'ici les faits ne sont pas trop graves et le goupil pourrait s'en sortir en prêtant serment, mais comme il se soustrait à son engagement, le Glîchezâre à l'idée de le faire poursuivre non par la meute de gaignons, mais par Isengrin et Hersent. C'est lors de cette poursuite que se produit le viol de la louve, qui entraînera le procès devant la cour du roi ; Renard se rachètera de ses crimes en guérissant le roi de sa maladie.

Après les égarements générés par l'hypothèse qui faisait des branches françaises des récritures tardives d'anciens poèmes perdus, la question de la datation du *Reinhart Fuchs* continue à engendrer des malentendus. Depuis les travaux d'Ernst Ochs (1954) et d'Ute Schwab (1967), il n'est pourtant plus permis de douter : le *terminus post quem* du poème du Glîchezâre doit être fixé à 1192. La mention à la fois de Tusculum au sud-est de Rome (v. 1438 et 1995, comme lieu de provenance du chameau) et de l'abbaye bénédictine d'Erstein en Basse-Alsace (v. 2123, accordée en récompense au même chameau, qui sera rejeté comme abbesse par les moniales) trouve son explication dans un événement historique : après la mort de Frédéric Barberousse en 1190, son fils Henri VI lui succéda, mais il ne fut couronné empereur du Saint Empire romain germanique par le pape Célestin III qu'en avril 1191. Pour vaincre les hésitations du pontife, l'empereur dut retirer ses troupes de Tusculum, ce qui entraîna la destruction de cette cité par l'armée de Rome ; et pour se faire pardonner cette trahison, trois jours plus tard l'empereur céda l'abbaye d'Erstein à l'évêque de Strasbourg Konrad von Hüneburg, mais comme il n'était pas habilité à le faire, il dut se rétracter en mars 1192. Avant d'avoir pu identifier cette allusion historique, on ne s'appuyait que sur la donation de la Bohême (v. 2102) à l'éléphant, dans laquelle on voyait un rappel de la mésaventure de Sobiešlaw II, mis sur le trône de Bohême par Frédéric I^{er} en 1173 et chassé en 1179 ; depuis, la critique élargit l'allusion aux troubles entourant la succession au trône de Bohême de 1173 à 1189.

En admettant la datation du *Reinhart Fuchs* vers 1180, Lucien Foulet se créait des difficultés et entraînait en contradiction avec sa propre chronologie des branches de *Renart* : à la liste des huit branches données ci-dessus il aurait dû

retrancher la X (datée de 1180-1190) et la VI (1190), qui ont bel et bien été mises à profit par l'Alsacien ; au lieu de cela, il rajoute la branche XIV (datée selon lui de 1178) et n'exclut pas d'y adjoindre la VIII (datée de 1190), « qui du reste pourrait très bien avoir été composée dès 1180 » (Foulet 1914, 393). Cette approximation soudaine qui porte sur une dizaine d'années, équivalant au décalage entre 1175 et 1185 marquant le début de *Renart*, ébranle les datations des six plus anciennes branches, car la pierre de touche que constitue le *Reinhart Fuchs* se transforme en véritable pierre d'achoppement pour Foulet.

En fait, Heinrich der Glîchezâre ne peut avoir connu la branche XIV. Comme l'avaient bien vu Büttner (1891b, 76) et Flinn (1963, 561-62), ce qu'il sait du 'moniage Isengrin', il le tient entièrement de la citation qu'en fait la br. VI (v. 704-30) et non de la réécriture appliquée à Primaud dans la br. XIV (v. 202-538) : Isengrin a soif parce qu'il a mangé un jambon (VI, 704) et non des hosties trouvées dans l'armoire d'une église (XIV, 262-72), puis du pain et de la viande dissimulés par le prêtre dans une huche (XIV, 273-301) ; la scène de l'enivrement se déroule dans le cellier d'une abbaye (VI, 707-10) et non derrière l'autel d'une église (XIV, 310-39).

Quant à la branche VIII, que d'aucuns³¹ rangent parmi les pièces peut-être connues du Glîchezâre, il faut bien reconnaître que son adaptation demeure une hypothèse très fragile : c'est dans la lacune après le v. 562 que l'âne *Baldewin* (cf. *Balduinus* dans l'*Ysengrimus* VI, 369) participerait au pèlerinage de Renard. Mais pourquoi l'âne ne porterait-il pas le nom de *Bernhart*, sachant que Heinrich conserve tous les noms des animaux rencontrés par le goupil (Chantecler → *Schantekler* 55, Tiécelin → *Dizelin* 221, Tibert → *Diprecht* 313, Isengrin → *Isengrim* 387, etc.) et se contente de changer les noms de personnes (Constant des Noues et la brave fermière → *Lanzelin* 19 et *Runtzela* 20, etc.) ? Et le moment pour faire éprouver du repentir à Renard est-t-il bien choisi, alors qu'il a à peine enivré Isengrin pour se venger du jambon mangé ? Rien n'est moins sûr.

On trouvera à la page suivante un tableau montrant comment, selon nous, s'établissent les correspondances entre le poème de Heinrich der Glîchezâre (nos références se font à l'éd. Düwel 1984) et le roman français (éd. Martin 1882-87). Pour trois séquences (le compérage de Renard et du loup, Renard et l'âne Baudouin, le roi lion et les fourmis), nous admettons qu'elles sont le fruit de l'imagination de l'Alsacien et qu'elles ne trouvent pas de correspondance dans le modèle français ; quant à l'infidélité d'Hersent (en grande partie obscurcie par la lacune), elle ne reflète qu'imparfaitement le tronc primitif.

³¹ C'est le cas notamment de Lucien Foulet (1914, 430, n. 4) et de Klaus Düwel (1984, xxiii).

<i>Reinhart Fuchs :</i>		<i>Roman de Renart :</i>
Prologue	v. 1-10	
Renard et le coq	v. 11-176	{ II.1, v. 23-468
Renard et la mésange	v. 177-216	{ II.2, v. 469-664
Renard et le corbeau	v. 217-312	{ II.4, v. 843-1024
Renard et le chat	v. 313-384	{ II.3, v. 665-842
Renard et le loup (compérage)	v. 385-448	sans correspondance
Le jambon volé	v. 449-498	V.1, v. 1-148
Moniage Isengrin	v. 499-550	VI, v. 704-730
Renard et l'âne Baudouin	v. 551-562	sans correspondance
[lacune	... - ...]	
Infidélité d'Hersent	v. 563-634	(~II.5, v. 1025-1210)
Tonsure d'Isengrin	v. 635-726	{ III.2, v. 165-376
La pêche au seau	v. 727-822	{ III.3, v. 377-510
Mésaventure dans le puits	v. 823-1060	IV, v. 149-441
Serment de Renard	v. 1061-1153	{ V ^a , v. 929-1181
Viol d'Hersent	v. 1154-1238	{ II.5, v. 1211-1396
Le roi lion et les fourmis	v. 1239-1320	sans correspondance
Procès de Renard	v. 1321-1457	cf. V ^a , I, X et VI
Funérailles de la poule	v. 1458-1510	{ I, v. 267-468
Mésaventure de l'ours	v. 1511-1644	{ I, v. 476-704 et V ^a , v. 611-750
Mésaventure du chat	v. 1645-1756	{ I, v. 742-916
Convocation par le blaireau	v. 1757-1834	{ I, v. 931 et suiv.
Renard médecin	v. 1835-2250	X.2, v. 1359-1668
Épilogue	v. 2251-2268	

De toute la matière de *Renart* à sa disposition dans le recueil de 1190, l'Alsacien n'a laissé de côté que la branche XV ('continuation Tibert'), sans doute parce qu'il ne voulait pas s'écarter de son thème principal : la querelle entre Renard et le loup, en ajoutant d'autres aventures avec le chat. Il va de soi, cependant, qu'on ne peut exclure tout à fait l'éventualité que d'autres branches aient figuré dans le recueil français de 1190 parvenu en Alsace et que celles-ci n'aient pas été retenues par le compilateur du recueil de 1205.

1.5. *Le 'renouvellement Tibert et Primaud' (1192-1193)*

Pour atteindre l'ampleur qui caractérisera le roman de *Renart* au début du XIII^e siècle, le recueil d'environ 1190 va encore s'enrichir de huit³² nouvelles branches dans la décennie qui nous conduit jusqu'à l'annexion de la Normandie par Philippe Auguste en 1204. Parmi elles, deux branches partagent une caractéristique commune, la substitution de Primaud à Isengrin : il s'agit des branches XIV et VIII.

³² Dix si l'on considère les suites I^a et I^b comme des branches indépendantes.

La **branche XIV**, absente des manuscrits *KL-B*, a été parfaitement perçue dans sa structure, mais elle a généré de gros malentendus quant à sa datation, d'autant plus qu'elle ne contient aucune allusion historique. Elle est clairement constituée de deux parties d'inégale longueur, la première, que nous appellerons 'renouvellement Tibert', ne représentant qu'un peu moins du cinquième du 'renouvellement Primaud', aussi bien dans la version α (ms. *A*, 201 vers sur 1088) que β (ms. *H*, 337 vers sur 2086) ou γ (ms. *C*, 326 vers sur 2051).

Le 'renouvellement Tibert' offre deux aventures avec le chat qui se déroulent chez le paysan Gombaudo : la première innove en narrant l'épisode du pot de lait dans la huche et la queue coupée de Tibert, alors que la seconde reprend l'épisode de Chantecler (br. II.1). On observera cependant que le rôle du chat s'est étendu par rapport au tronc primitif : la ruse qui permet au coq de s'échapper de la gueule du goupil n'appartient plus au volatile, mais est attribuée à Tibert.

Le 'renouvellement Primaud', quant à lui, est plus étendu avec ses cinq aventures et le souci d'innovation s'y trouve souligné par la substitution du nom latino-germanique de *PRĪM-WALD-US* > *Primaud* à celui purement germanique de *ĪSE(R)N-GRĪM-US* > *Isengrin*. Seul l'avant-dernier épisode est original (XIV.6 Primaud et les oisons) ; les quatre autres sont des récritures soit de récits connus (XIV.7 plainte de Renard et serment de Primaud inversant la plainte d'Isengrin et *l'escondit* du goupil dans *V^a*), soit d'aventures amplifiées (XIV.3 'moniage Primaud' imitant le 'moniage Isengrin', cité par I, 1065-68 et par VI, 704-30, qui complète la tonsure d'Isengrin de III.2 ; XIV.4 Primaud et les harengs se réclamant d'Isengrin feignant d'être mort devant la charrette de plies, épisode cité par I, 1061-62 et VI, 745-66 et qui prolonge Renard et les anguilles de III.1), soit encore de 'continuations Isengrin' non parvenues jusqu'à nous (XIV.5 'Primaud et les trois jambons' remontant à 'Isengrin et les trois jambons', cité par I, 1050-54).

C'est la récriture des extrémités du tronc primitif (II.1 → XIV.2 et *V^a* → XIV.7) ainsi que des compléments, cités par deux branches anciennes (I et VI), à deux épisodes de la branche III (III.1⁺ → XIV.4 et III.2⁺ → XIV.3) qui a suggéré une datation erronée à certains critiques peu sensibles aux différences réelles entre les versions. Si la branche XIV datait de 1178, comme le propose Foulet (1914, 116-18), elle serait contemporaine de la 'continuation Isengrin' III et l'on ne s'expliquerait pas pourquoi les branches I et VI citeraient les mésaventures de Primaud en les attribuant à Isengrin et, qui plus est, avec des variantes importantes. Il vaut mieux, croyons-nous, laisser à la branche III le temps de s'enrichir des compléments (Isengrin et la charrette de plies, 'moniage Isengrin') qui fourniront la matière aux récritures de la

branche XIV. C'est pourquoi le *terminus post quem* doit être cherché dans le *Reinhart Fuchs*, qui ignore les innovations apportées par le remanieur de la branche XIV.

Curieusement, la courte **branche VIII** (468 vers), qui narre le pèlerinage de Renard en compagnie du béliet³³ Belin et de l'âne Bernard, a elle aussi connu une datation erronée au XIX^e siècle : on la considérait comme une branche très ancienne, voire la plus ancienne, en raison de la brièveté et de la simplicité de la narration. On est revenu de cette hérésie, fondée sur un préjugé naïf de l'ancienneté.

En fait, avant de partir pour Rome, Renard est saisi de repentir et se confesse à un ermite. Cela nous vaut quelques allusions qui renvoient à la branche III (v. 135-42, la pêche à la queue), à la branche I (v. 43-48, funérailles de Coupée) et à la branche XIV (v. 124-34, 'moniage Primaud' et v. 143-46, serment de Primaud), ainsi qu'à des 'continuations Hersent' perdues (v. 119-33, mariage d'Hersent, présentée comme la sœur du goupil, et v. 147-50, Hersent attachée à la queue d'une jument). De plus, au terme de leur première étape, nos trois pèlerins s'arrêtent à *l'ostel Primaut* (v. 293), mais à la différence de la branche XIV où Primaud apparaît comme le frère d'Isengrin, l'auteur de la branche VIII fait de Primaud un simple substitut d'Isengrin, époux d'Hersent et compère de Renard. Il en résulte une certaine confusion. Si l'on comprend que Renard, évoquant les mauvais tours joués autrefois au loup, l'appelle encore Isengrin (v. 119), il semblerait qu'au v. 327 l'adresse d'Hersent à son époux *Sire Ysengrin, dont ne sez tu ...* soit due à un problème de tradition : la bonne leçon *Sire, fait ele, ne ses tu* pourrait avoir été conservée par *HI* ou par *Nd-L*, qui remplacent *Sire* par *Primaut* (déformé en *Pinart* par *L*).

Quoi qu'il en soit, l'influence exercée par la branche XIV sur la VIII, qui la cite, est incontestable. Si l'on veut bien dater la XIV d'après 1192, il faut donc placer la VIII vers 1193. Le contexte historique après la Troisième Croisade, achevée en 1192 et menée par trois princes (Frédéric Barberousse, empereur germanique, Philippe Auguste, roi de France et Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre), pourrait avoir suggéré certains éléments à l'auteur du pèlerinage de Renard, qui trouvait son modèle au début du livre IV de l'*Ysengrimus*, où les participants à la 'ligue des faibles' sont néanmoins beaucoup plus nombreux (huit au lieu de trois).

³³ Tel est, en effet, le sens premier d'afr. *moton*, ce que les traducteurs ne savent pas toujours.

1.6. *Suites de la branche I (1194-1195)*

C'est vers la même époque que la branche I reçoit deux suites d'auteurs différents, désignées respectivement I^a et I^b. Même si la plupart des manuscrits (sauf *CM*) ne distinguent pas ces suites de la branche I par des rubriques, ni même parfois par des lettres peintes, il importe de maintenir ces séquences distinctes de la branche qu'elles prolongent.

La **suite I^a** qui raconte le siège de Maupertuis par le roi Noble pourrait n'être qu'une réécriture du siège de Maucieux, qui prolongeait V^a et que nous ne connaissons qu'à travers l'allusion de I, v. 1079-93. Par l'intermédiaire de Renard défiant les assaillants du haut de sa forteresse, l'auteur évoque le tronc primitif II (v. 1669-72, épisode de Chantecler ; v. 1683-90, aventure avec Tiécelin ; v. 1653-56, viol d'Hersent), la branche I (v. 1657-62, mésaventure de Tibert ; v. 1663-68, mésaventure de Brun) et la branche X (v. 1673-78, mésaventure de Brichemer)³⁴. Phénomène très intéressant à relever : l'épisode II.2 de la mésange tel qu'il est évoqué fait état d'une substitution d'animal, puisque c'est Roussel l'écureuil qui a pris la place de l'oiseau, tout le reste (y compris le chêne) demeurant inchangé :

« Et vos, Rossaus li escuireus,	1691
Ge vos fis ja de molt granz dels,	
Quant je vos dis qu'estoit juree	
La pes et bien aseüree.	1694
Del cesne vos fis je descendre,	
Ice vos quidaï ge cher vendre.	
Par la coue vos ting as denz,	
Molt fustes tristes et dolenz. »	1698

Avec ces références, la suite I^a trouve déjà une place relative après la branche X (1188). Peut-être est-il possible de préciser sa datation en étant attentif à un détail du récit déjà relevé par Jonckbloet (1863, 369-70). Un soir où les assaillants dorment profondément chacun dans leur tente, le narrateur fait cette remarque au sujet du couple royal :

Et la roïne fut iree	1769
Et vers lo roi molt corecee,	
Si va cocher a une part.	

Renard profite du fait que la reine fasse chambre à part pour abuser d'elle. On pourrait y voir une allusion à la vie privée de Philippe Auguste : après le décès de sa première épouse, Isabelle de Hainaut (morte en couches en 1190), le roi s'était remarié en 1193 avec Ingeburge de Danemark, mais en raison d'une

³⁴ En outre, l'auteur fait allusion à une aventure méconnue, où le rat Pelé était étranglé alors qu'il allait manger de l'orge (v. 1679-82).

aversion mystérieuse que lui inspirait la belle Danoise, il la répudia aussitôt ; pendant vingt ans la malheureuse fut tenue à l'écart du trône de France. Si l'allusion (par dérision) est fondée, on peut retenir 1193 comme *terminus post quem* et dater la suite I^a vers 1194, ce qui nous place à l'intérieur de la fourchette 1190-1195 proposée par Foulet (1914, 358).

La **suite I^b**, qui narre les aventures de Renard teint en jaune et se faisant passer pour un jongleur breton du nom de Galopin, se rattache à la précédente par l'artifice du ban de mise à mort du goupil proclamé par le roi. On relève une seule référence au tronc primitif II (v. 3087-94, aveu d'infidélité d'Hersent), mais plusieurs emprunts à la branche XIV ont été signalés (v. 2558-88, vol de la vielle ← XIV, 784-812 ; v. 2909-86 Poncet pris au piège ← XIV, 1009-76). La suite I^b est donc postérieure à 1192.

L'unique allusion historique contenue dans le v. 2436 (la canonisation en 1173 de Thomas Becket *de Cantorbir*) est bien trop éloignée pour offrir une datation plus précise. D'autre part, il n'est pas possible de faire dire au v. 2385 *Et saver tu del roi novel ?* autre chose que « Et sais-tu des nouvelles du roi ? », car il s'agit du jargon d'un jongleur qui feint de mal maîtriser le français, en laissant tomber notamment certaines finales ; l'allusion à un roi nouveau (en l'occurrence Philippe Auguste, sacré roi de France en 1179, mais succédant à son père en 1180), qu'Alexandre Micha (1971) a cru percevoir dans ce vers, n'est malheureusement pas plausible. Il paraît donc sage d'inscrire I^b dans le prolongement de I^a et de dater cette suite au plus tôt vers 1195³⁵.

1.7. Les branches régionales (1196-1197)

Parmi les branches restantes, deux présentent la particularité d'être signées : il s'agit de la XII 'Les Vêpres de Tibert' composée par Richard de Lison et de la IX 'Renard et Liétard' revendiquée par un prêtre de La Croix-en-Brie. De plus, deux branches se singularisent par un fort enracinement spatial : la même branche XII se déroule dans une région du Bessin entre Lison et Bayeux, avec l'église de Saint-Martin-de-Blagny comme scène principale, tandis que la branche VII 'La Confession de Renard' nous transporte sur les bords de l'Oise, entre Compiègne et Beaumont. Toutes deux contiennent en outre des allusions historiques qui nous permettent de les dater approximativement.

³⁵ La datation proposée par Foulet (1914, 358) demeure assez floue : « nous ne croyons pas que la branche soit postérieure au premier quart du XIII^e siècle, et elle pourrait fort bien dater des dernières années du XII^e ».

³⁸ Il s'agit de la locution *el* (> *ou*) *devant*, variante de *au devant* (cf. TL 2, 1855). D'autre part, on remarquera la rime normande *Ruen* : *deen* (< DECĀNU, var. *dean* → angl. *dean*, cf. FEW 3, 22b).

Le même personnage réapparaît vers la fin du récit, mais sous un autre nom dans la plupart des manuscrits sauf deux (Hue *N*, Huon *B*, Herbert *ADE-L*, Herberz *H*):

« Quë orendroit le [brief] m'envoia
 Mi sire *Hue* le deien, 1439
 Et si vos mande qu'a Roein
 Soiez lundi devant manger ... »

À défaut d'avoir identifié ce doyen qui fait office d'instance judiciaire, on peut être sûr qu'il ne se confond pas avec l'abbé Hugues du début de la branche³⁹ et qu'il n'a rien à voir avec le doyen du chapitre de l'abbaye Notre-Dame d'Ardenne⁴⁰ près de Caen, dont aucun n'a d'ailleurs porté le nom d'Hugues ni d'Herbert. En attendant qu'on poursuive les recherches, il faudra se contenter d'une datation approximative, que pour notre part nous fixerons vers 1196.

L'auteur de la **branche VII** 'La Confession de Renard' nous entraîne, quant à lui, au sud de la Picardie, sur les bords de l'Oise. L'ancrage spatial est tout aussi important que dans la branche XII: après une quête de nourriture vraisemblablement à l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne, Renard descend un peu le long du cours de l'Oise, au bord de laquelle il trouve refuge sur un mulon de foin. L'espace familier à l'auteur peut être parfaitement circonscrit par les références qu'il fait à Ronquerolles (v. 503), Chambly (v. 502), Morancy⁴¹ (v. 574), Puisieux-en-France (v. 574 et 614), Mareil-en-France (v. 724) et Attainville (v. 697). Si l'on relie tous ces points, on obtient à peu près une ellipse avec un foyer occidental correspondant à Beaumont-sur-Oise, dont le comte, à l'époque de notre branche, Mathieu III (1155-1208) devint également comte de Valois par son mariage avec Éléonore de Vermandois.

La confession de Renard à l'écoufle Hubert aurait pu être l'occasion d'évoquer les branches antérieures: en fait notre auteur, qui préfère se livrer à une véhémence diatribe contre les ordres monastiques, fait à peine allusion au 'moniage Isengrin' (v. 417-26) et à la relation du goupil avec Hersent (v. 427-66). Il compare en outre la louve – dont le sens métaphorique de

³⁹ Contrairement à ce que prétend Dominique Boutet dans son commentaire à l'éd. de la Bibliothèque de la Pléiade (1998, 1085).

⁴⁰ Comme le suppose Foulet (1914, 456, n. 2), sous prétexte que Guillaume du Molay aurait donné le patronage du Breuil aux chanoines d'Ardenne. Le texte précise bien que Tibert doit se rendre à Rouen, et non à Caen.

⁴¹ Il s'agit d'un hameau de la commune de Boran-sur-Oise, bien visible sur la carte de Cassini et dont les fouilles archéologiques récentes ont révélé des vestiges notamment d'un château du XII^e s. L'identification avec Morenchies (com. de Cambrai, trad. Dufournet / Méline 1985, 39) ou Montmorency (Flinn 1963, 97) est à rejeter.

“prostituée” était déjà assumé par LŪPA en latin – à la courtisane Richeut (v. 559), l’héroïne éponyme d’un récit apparenté à un fabliau (vers 1189)⁴².

Nous avons plus de chance avec une allusion historique aux crues de l’Oise ayant entraîné une augmentation du prix du blé. Après que Renard a passé la nuit sur son tas de foin, une mauvaise surprise l’attend au réveil :

Les crestines crourent la nuit.	301
Encor nos en sentons nus tuit,	
Car li blé en furent plus cher	
Troi sols ou quatre le sestier.	304

La chronique de Rigord⁴³ atteste à plusieurs reprises, de 1194 à 1198, des intempéries ayant entraîné des inondations, notamment entre Clermont et Compiègne. Le renchérissement du prix du blé, qui en fut la conséquence inévitable, correspond exactement à la grande famine de 1196-1197 qui sévit en Europe occidentale⁴⁴. C’est pourquoi nous retiendrons cette date à l’intérieur de la fourchette 1195-1200 proposée par Foulet (1914, 111).

1.8. *Les branches à composante plus humaine (1198-1200)*

Les deux branches qui suivent, outre qu’elles sont les seules à faire intervenir l’âne Timer, se caractérisent par le rôle important accordé aux humains en milieu rural (branche IX)⁴⁵ ou par un comportement humanisé d’animaux évoluant en milieu féodal (branche XI). Parallèlement, on assiste à une élimination de protagonistes ou d’animaux secondaires : l’ours Brun est assommé par les coups de hache de Liétard dans la branche IX, alors que l’auteur de la branche XI fait disparaître le limaçon Tardif, la renarde Hermeline, le coq Chantecler, le hérisson Épinard, le chat Tibert, le chien Roenel, le cerf Briche-mer, le taureau Bruyant, le renardeau Malebranche, le béliet Belin et le rous-sin Ferrant. Cette rupture avec les conventions du cycle préfigure l’imminence de son achèvement dans la fausse mort de Renard lui-même.

⁴² La datation de ce ‘fabliau’ est très discutée, mais celle proposée par Lucien Foulet (1913 et 1914, 90-99), que nous adoptons, paraît la plus vraisemblable. Rappelons que c’est plutôt la servante de Richeut qui emprunte son nom à la louve : *Hersent* ou, sous forme hypocoristique, *Herselot*.

⁴³ Cf. Carpentier/Pon/Chauvin 2006, 326 [chap. 107], 330 [chap. 111], 334 [chap. 115], 338 [chap. 119] et 352 [chap. 133].

⁴⁴ Sur les mécanismes de la famine, voir Draelants 1998, 116-122.

⁴⁵ L’auteur met en scène toute une famille de paysans briards autour de Liétard : son épouse Brunmatin, de naissance noble (à laquelle Liétard est totalement soumis, ce qui doit lui valoir quelque “triste matin” comme le suggère ironiquement le nom de sa *demoiselle* 1108), son fils Martinet, sa fille Constance[te], un valet Triboulet et un garçon Robelet (ou Robinet dans *H-B-CM*).

La **branche IX** 'Renard et Liétard' nous déplace en Brie, à l'extrémité occidentale de la Champagne et à la frontière avec l'Île-de-France. Mais à la différence des deux branches précédentes, les références spatiales sont assez peu marquées, n'étaient la revendication de paternité par un prêtre de La Croix-en-Brie et l'allusion au conte *Tebaut* | *Par qui la terre est meintenue* (v. 820-821). Ce comte de Champagne ne peut être que Thibaud III (1197-1201), mort très jeune, à l'âge de vingt-deux ans, alors qu'il s'apprêtait à diriger la Quatrième Croisade. Comme Liétard précise que le comte est venu chasser en forêt parce qu'il souhaite donner un lustre particulier à la prochaine fête de Pentecôte, on peut retrancher de son court règne les années extrêmes, 1197 (Henri II n'étant pas encore mort) et 1201 (Thibaud III étant déjà malade). Reste la fourchette 1198-1200.

Les citations de branches antérieures n'ajoutent rien à cette datation. Au moment d'offrir ses services de conseiller au paysan Liétard, Renard rappelle certains de ses exploits : ses qualités de plaideur devant la cour de Noble le lion (v. 484-92, branche I⁴⁶ ou VI), Isengrin dans le puits (v. 498-516, branche IV), la pêche à la queue (v. 517-23, épisode III.3), le vol des poissons (v. 524-34, épisode III.1) et la tonsure d'Isengrin (v. 535-54, épisode III.2). Liétard évoque de son côté le vol du fromage au corbeau Tiécelin (v. 568-73, aventure II.4)⁴⁷, à qui il attribue comme père non Rohart, mais Chanteclin, le père de Chantecler : la raison de cette substitution doit être cherchée dans le fait que notre auteur considèrerait sans doute Rohart comme le frère de Tiécelin, à l'instar de l'auteur de la branche XI (v. 1807).

La **branche XI** 'Renard empereur', la plus longue de toutes avec ses 3402 vers, n'est qu'une suite d'histoires plutôt décousues. Bien que Jonckbloet (1863, 370) ait voulu voir dans le mariage de Renard (devenu veuf) avec la reine Fièrre, après avoir fait passer Noble pour mort, un reflet d'un événement historique survenu dans les états latins d'Orient, il paraît sage de renoncer à tout rapprochement. En effet, après la mort de Sibylle de Jérusalem en 1190, la couronne revint à Isabelle l'épouse d'Onfroy IV de Toron, mais les barons préférèrent faire annuler ce mariage au profit de Conrad de Montferrat ; ce rapt d'épouse motivé par des raisons politiques n'a rien à voir avec le stratagème du goupil. Il convient également d'écarter l'hypothèse de Martin (1887, 69)⁴⁸ : pendant la captivité de Richard Cœur de Lion à son retour de croisade

⁴⁶ De la branche I (v. 359-60) notre prêtre connaît en tout cas la fièvre qui s'empare du lièvre Couard quand il a peur (v. 1785-87).

⁴⁷ À la branche II notre auteur emprunte en outre le personnage de Constant des Noues (v. 20), auquel il compare la richesse de son paysan Liétard.

⁴⁸ L'hypothèse de Martin a été adoptée par Flinn (1963, 99-100), qui n'ajoute aucune argumentation probante.

(1192-1194), Jean sans Terre intervint auprès de l'empereur Henri VI pour faire retenir son frère le plus longtemps possible et répandit même la nouvelle de sa mort ; cette tentative d'usurpation du pouvoir, dans laquelle aucune femme n'est impliquée, reste assez éloignée du scénario renardien.

Il faut donc se contenter des allusions aux branches antérieures. La branche XI renvoie à X (v. 853-68 et 3345-49, contrées traversées par Renard en quête d'un remède) et emprunte à XII (v. 1-38, début similaire ; v. 370-90, astuce du *laz corsor* "nœud coulant"), VII (v. 3234, mention de *l'escoufle sire Hubert*) et IX (v. 1802, mention de l'âne Timer⁴⁹). Étant postérieure à IX, la branche XI trouve une date approximative vers 1200.

1.9. Derniers compléments (1200-1205)

Les deux dernières branches, XVI et XVII, n'ont pas nécessairement été retenues par les copistes des différents recueils : c'est le cas de *A*, *EF-G* au sein de la famille α . D'autres scribes laissent tomber seulement l'ultime branche, comme ceux de *I* et *LB*.

La **branche XVI** se compose de deux aventures de longueur à peu près égale : la première 'Renard, Bertaud et le coq' (v. 15-720) se présente comme une réécriture de l'épisode II.1 'Renard et Chantecler', alors que la seconde 'Le Partage des proies' (v. 721-1503) reprend une fable de Phèdre déjà modifiée par Nivard dans le livre VI de son *Ysengrimus*. Quant au prologue (v. 1-14) et à l'épilogue (v. 1504-06), ils ont longtemps généré un malentendu en raison de la double dissimulation de l'auteur qui s'exprime à travers le masque d'un narrateur à la 1^{re} personne tout en feignant d'attribuer la paternité de son récit à Pierre de Saint-Cloud. Les progrès de la narratologie ont permis d'éclaircir ce problème : on perçoit aujourd'hui une stratégie auctoriale qui tend à assurer le succès d'une œuvre littéraire en la plaçant sous l'autorité d'un conteur célèbre, et qui plus est initiateur du genre de l'épopée animale.

Comme l'auteur ne fait aucune allusion historique, nous devons nous contenter des références aux autres branches. Outre l'imitation de II.1, la branche XVI emprunte à I (v. 785-90, déni du viol d'Hersent → I, 150-51) et à IX (v. 465 et suiv., attachement du paysan à son coq → IX, 1250 et suiv. ; v. 710-11 expression *bues d'arer ne sait tant com* qui rappelle *en savoir plus que bues d'arer* IX, 1784). Les éléments, au demeurant fort ténus, permettent à peine de situer la branche XVI après 1200, entre la IX et la XVII qui la cite.

⁴⁹ Seuls les manuscrits de la famille α et *H* portent *Timer* (confondu avec *Tibert* dans *E*) ; les familles β et γ remplacent *Timer* par *Couarz* (altéré par *L* en *conuers*), qui apparaît déjà à la rime du v. 1805 (où la leçon *et Coart* est banalisée en *de sa part* dans *B-CM*).

La **branche XVII** 'La Mort de Renard' prétend apporter une conclusion, sinon définitive, du moins provisoire à l'ensemble du cycle. Pour prendre congé de tous les animaux qui y jouent un rôle important ou secondaire, l'auteur a besoin de redonner vie à ceux qui l'ont perdue dans les branches précédentes et peut ainsi se concentrer sur la fausse mort du protagoniste.

L'ultime branche est la quatrième à utiliser le procédé de la confession de Renard (après la I, la VIII et la VII), qui renferme nécessairement des allusions aux exactions du goupil. L'auteur fait en outre de nombreux emprunts aux branches II (v. 1089-92 et 1127, rapt de Chantecler ; v. 388-90, liaison avec Hersent), I (v. 154-57, anniversaire du meurtre de Coupée ; v. 795-811, tombe de Coupée transformée en autel de Pinte ; v. 1164-65, Tardif le limaçon porte-enseigne → I, 1565), X (v. 401-02, guérison du roi Noble), VI (v. 1298 et suiv., duel de Renard et Chantecler), suite I^a (v. 391-92, liaison avec la reine Fièr), VII (v. 562-63, mention d'Hubert l'écoufle), XI (v. 391-98, mariage avec Fièr béni par Tibert ; v. 633, mention de Drouin le moineau) et XVI (v. 179-81, allusion à la paix conclue avec Isengrin).

Malgré ce large spectre référentiel, qui n'est pas pour surprendre dans une branche conclusive, il faut bien avouer qu'il manque cruellement un *terminus ante quem* permettant de dater la branche XVII. Pour fixer ce terme vers 1205 ou 1210, Foulet (1914, 101-04) appuie son raisonnement sur les allusions littéraires à des représentations plastiques de la *procession Renart* : l'allusion de la branche XIII s'avérant fort douteuse, comme nous le montrerons plus loin (chap. 1.12), il ne reste que le témoignage d'Eudes de Cheriton relatif à la *processio bestiarum, que in parietibus depingitur figuraliter*⁵⁰. S'il est incontestable que, dans le premier quart du XIII^e siècle, la mode (confirmée par Gautier de Coincy dans les *Miracles de Notre-Dame*, I Mir 32, v. 159-72) se répandit de faire représenter, sous forme soit peinte, soit gravée sur du bois ou de la pierre, des scènes empruntées à la matière de *Renart*, rien ne prouve que les processions d'animaux figuraient nécessairement l'enterrement de Renard.

C'est pourquoi nous serions tenté de chercher ailleurs un terme plus probant. Comme la plupart des branches de *Renart*, et pas seulement le tronc primitif, ont vu le jour dans l'espace Plantagenêt, il n'est pas impossible que l'annexion de la Normandie en 1204 par Philippe Auguste ait ôté à Renard sa fonction satirique du pouvoir capétien. Il est en tout cas surprenant d'observer que la principale victime du goupil, Isengrin, dont le statut de connétable du roi assumé dans le tronc primitif est rappelé dans la branche XI (v. 2421), tend à jouer le premier rôle dans les branches additionnelles : dans quatre sur dix (br. XVIII-XXI), le loup a complètement évincé Renard.

⁵⁰ Cf. Hervieux 1896, 319.

1.10. Les seize branches du recueil d'environ 1205

Vers 1205, le roman de *Renart* devait former un recueil de seize branches (et deux suites), dont le tableau suivant résume la chronologie relative :

branches :	chronologie proposée :	chronologie de Foulet ⁵¹ :	emprunts et citations de branches plus anciennes :
II-V ^a	ap. 1185	1174-1177	tronc primitif, ne cite que lui-même
XV		1175-1200	greffe qui prolonge II.3
V		— - —	greffe qui prolonge II.5
III	1186-1187	1178	branche sans aucune citation
IV		1178	cite II-V ^a
I	av. 1187	1179	cite II-V ^a , III avec compléments, IV
X	vers 1188	1180-1190	cite II, imite I
VI	vers 1189	1190	cite II, III avec compléments, IV, I, X
XIV	ap. 1192	1178	imite II-V ^a et III avec compléments
VIII	vers 1193	1190	cite III, I, XIV
suite I ^a	vers 1194	1190-1195	cite II, I, X
suite I ^b	vers 1195	1195-1200	cite II, emprunte à XIV
XII	vers 1196	1190	emprunte à XV.2 et XIV.3
VII	1196-1197	1195-1200	cite II, complément à III.2
IX	1198-1200	1200	cite II, III, IV, I ou VI
XI	vers 1200	1196-1200	cite X, emprunte à XII, VII, IX
XVI	ap. 1200	1202	imite II.1, emprunte à I, IX
XVII	vers 1204	1205	emprunte à II, I, X, VI, I ^a , VII, XI, XVI

Loin de constituer un obstacle, la réduction de dix ans dans la période de production renardienne, de 1185 (au lieu de 1175) à 1205, n'empêche pas de distribuer les seize branches en deux groupes de huit, de part et d'autre du plus ancien recueil d'environ 1190.

Par rapport à Foulet, on observera que les deux chronologies s'harmonisent pratiquement à partir de la branche X : c'est la fourchette très large de dix ans (1180-1190) proposée pour dater cette branche qui permet de récupérer le décalage initial. Pour le reste, la différence essentielle réside dans la datation du *Reinhart Fuchs* après 1192, mais il convient de souligner que Foulet (1914, 101) considérait la date de 1180 comme « une datation rapprochée » et estimait les raisons données par les germanistes de l'époque « pas tellement probantes qu'on ne puisse encore au besoin songer à rapprocher le poème de la fin du siècle ». Une dernière divergence concerne la datation de la branche XIV (et par ricochet celle de la branche XII qui s'inspire de la précédente) :

⁵¹ Pour le tableau général, cf. Foulet 1914, 118 ; pour les branches XV et V, voir respectivement p. 259 (« plus près de 1175 que de 1200 ») et p. 239 (« À défaut d'indication précise sur la date de sa composition, ... ») ; pour les suites I^a et I^b, voir p. 358.

il faut sous-estimer des détails importants pour croire la branche XIV antérieure à I et pour admettre que le Glêchezâre l'ait mise à profit.

Une présentation génétique des seize plus anciennes branches de *Renart* figure dans le tableau II ci-dessous. Par rapport au tronc primitif de couleur orange, la continuation et le renouvellement Tibert apparaissent sur fond jaune, alors que les continuations Isengrin et le renouvellement Primaud se détachent sur fond bleu ; quant aux trois récritures du procès de Renard, elles se présentent sur fond vert. Les allusions à des compléments ou à des récritures qui ne nous sont pas parvenus figurent entre crochets carrés (précédés ou non de ⁺). Au bas du tableau se déroule le film des repères chronologiques.

1.11. Les dix branches additionnelles (1205-1250)

Aux seize branches du recueil d'environ 1205 viendront s'ajouter dans la première moitié du XIII^e siècle, par des traditions singulières, dix branches additionnelles⁵². Parmi elles, il convient de distinguer celles qui sont transmises par plusieurs manuscrits et celles qui constituent des *unica*.

Sept branches additionnelles se lisent dans plusieurs manuscrits :

- la branche XIII 'Renard le noir' ne se rencontre que dans les recueils des familles α et α' (sauf dans *O*, qui est incomplet) ;
- les cinq branches XVIII-XXII (respectivement 'Isengrin et le prêtre Martin', 'Isengrin et la jument Raisant', 'Isengrin et les deux béliers', 'La Monstrance du cul' et 'Comment Renard parfit le con'), où le goupil tend à s'effacer au profit du loup, n'ont été transmises que par les recueils de la famille β (sauf *K* incomplet) et γ (sauf *n* incomplet) ;
- enfin, la branche XXIV 'Les Enfances Renard' n'apparaît que dans *B* et dans les recueils de la famille γ .

Trois branches ne nous sont connues qu'à travers des témoins uniques. En voici la liste :

- la branche XXV 'Renard et Pinçard le héron' (qui précède la deuxième rédaction de IV 'Renard et Isengrin dans le puits') ne se trouve que dans *H* ;
- la branche XXVI 'L'Andouille jouée à la marelle' n'a été insérée que dans *L* parmi les branches additionnelles ;
- enfin, la branche XXIII 'Renard magicien' ne précède que dans *M* la branche additionnelle XXII.

La genèse et la tradition de ces dix branches (qui apparaissent sur fond de couleur orange dans nos tableaux synoptiques III et IV) demandent à être étudiées à part et ne doivent pas venir troubler notre perception de la tradition des branches constituant le fonds commun. Nous ne souhaitons pas aborder

⁵² Nous laissons de côté la branche franco-italienne XXVII, qui pose des problèmes spécifiques.

ici cette problématique, nous contentant de rectifier certains malentendus relatifs à la branche XIII.

1.12. *Les malentendus relatifs à la branche XIII*

On se souvient que Régine Pernoud, dans son livre décapant *Pour en finir avec le Moyen Âge*, avait fait un sort à bien des idées reçues à propos de la période médiévale et diffusées par certains manuels d'histoire. Parmi elles figurait notamment l'image du serf qui « passait le plus clair de son temps à battre les étangs pour faire taire les grenouilles qui empêchaient le seigneur de dormir » (Pernoud 1977, 76).

Avec le développement réjouissant des traductions de nos textes littéraires du Moyen Âge, de nouveaux mythes ont malheureusement vu le jour : les perles des traducteurs pourraient fournir la matière d'un volume semblable à celui entrepris par l'historienne il y a plus de trente ans. On ne le répétera jamais assez : rien n'est plus difficile que d'apprivoiser la lettre d'un texte qui nous est étranger, et il vaudrait mieux s'en apercevoir avant que d'en jouer.

Parmi les mythes récents engendrés par des traductions erronées et générés le plus souvent par des éditions fautives, il faut ranger cette curieuse conception de la décoration d'intérieur. À en croire quelques éditeurs-traducteurs, au Moyen Âge on aurait pris l'habitude de décorer d'ambre les murs de pierre de certaines pièces comme les chambres à coucher. C'est à ce mythe que se rattache le passage où le narrateur de la branche XIII de *Renart* (conservée par les seuls manuscrits de la famille α , ainsi que par *HI*) nous dépeint sommairement la chambre à coucher d'un chevalier⁵³ :

Atant s'est li sires levés,
Si est entrés dedens sa chanbre
Qui toute estoit ovree a l'anbre. 256

La traduction reproduit fidèlement l'erreur de l'édition : « Le seigneur se leva alors et entra dans sa chambre qui était toute décorée avec de l'ambre ». Si l'on peut espérer que le traducteur écarte l'ambre gris (une substance parfumée provenant des concrétions intestinales des cachalots) au profit de l'ambre jaune (une résine fossilisée d'un jaune doré), l'on peine à comprendre comment cette matière pouvait être utilisée comme élément décoratif.

En fait, l'erreur *l'anbre*, qui figurait déjà dans l'édition d'Ernest Martin (1885, 48, v. 188), avait été parfaitement corrigée en *lanbre* par Gunnar Tilverd (1924a, 691), ainsi qu'à l'article *lambre* de TL 5, 107. Le fait est bien connu :

⁵³ Nous suivons l'édition de *H* par Roger Bellon dans la Bibliothèque de la Pléiade (1998, 441).

au Moyen Âge, on lambrissait les parois des chambres à coucher afin d'en rendre l'atmosphère plus chaleureuse. C'est d'ailleurs sur l'une de ces parois boisées que le ciseau d'un sculpteur⁵⁴ avait représenté des scènes faisant intervenir tous les animaux de la création, où le goupil avait naturellement sa place, comme le confirme la suite du passage :

N'a el monde beste n'oisel	
Qui n'i soit ovree a cisel,	
Ne la porsession Renart	
Qui tant set de barat et d'art,	260
Qu'ovres a faire n'i laissa	
Cius qui si bien le compassa	
C'on li seuïst onques nonmer.	
Mais or le voel lassier ester,	264
Que le conte voel abrigier.	

Mais si l'ensemble du passage a été généralement bien compris, le v. 259 a généré un autre malentendu, qui remonte aux observations d'Ernest Martin (1887, 88)⁵⁵. Est-on autorisé à comprendre *la porsession Renart* comme « la Procession funèbre de Renart » (Bellon 1998, 441) et à y voir une allusion à la branche XVII narrant la fausse mort du goupil ? Partant, peut-on s'appuyer sur un vers dont on ne comprend pas bien le sens pour dater la branche XIII en la rangeant parmi les rédactions tardives ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il convient de se reporter à la branche XVII, où est brièvement évoqué le cortège funèbre censé emporter la dépouille de Renard. Tombé en syncope dans la chambre de la reine, Renard est d'abord transporté dans la grande salle, sur ordre du roi (v. 534-35 de l'éd. Martin 1885, 211). Après y avoir chanté les vigiles des morts, au petit jour on fait porter le corps au moutier (v. 792), où est célébré le service funèbre. Enfin, sur ordre du roi, c'est l'ours Brun qui organise l'enterrement en attribuant à chaque animal une fonction précise (v. 1030-52). Or on observera que le narrateur n'emploie jamais le terme de *procession* pour décrire les trois déplacements de la dépouille du goupil qui marquent les funérailles de Renard.

Il faut se rendre à la fin de la branche XVII (v. 1686-88) pour trouver le mot *procession*, dans un contexte qui demande à être interprété correctement :

⁵⁴ C'est sans doute en se fiant à sa mémoire que Jean Dufournet écrit par erreur (dans la préface à Charbonnier 1987, 8) : « un artiste de talent a peint, dans la chambre seigneuriale, la *mort de Renart* ».

⁵⁵ Cette interprétation funèbre de la procession de Renard a été amplifiée par Lucien Foulet (1914, 102-03, 500-07 et 523-30), qui en cherche la confirmation dans l'allusion d'Eudes de Cheriton rapportée ci-dessus (chap. 1.9).

Ici luec de Renart vous les	1686
La vie et la procession.	
Ci fine de Renart le non.	

Par ces trois derniers vers (dans la version de *N*⁵⁶), qui ont tout l'air d'apporter une conclusion générale au roman de *Renart* plutôt que de constituer un *explicit* de la branche en question, le narrateur entendait prendre provisoirement congé de son héros. En effet, des cinq manuscrits qui nous ont transmis la branche XVII (*DN* pour α , *H* pour les manuscrits composites et *CM* pour γ), quatre placent logiquement ce texte à la fin de leur collection ; seul le compilateur de *N*, qui a passablement bouleversé l'ordre de la famille α vers la fin de sa transcription, la fait suivre de sept autres branches.

Si l'on rapproche maintenant le v. 1687 de la rubrique placée devant la branche XVII dans *M* : *Ci conmance la fausse mort Renart et sa procession* (alors que *C* n'offre que *La mort Renart*, rubrique rajoutée par une main moderne), on a de bonnes raisons de penser que le mot *procession* ne peut assumer le même sens aux deux endroits : *la vie et la procession de Renart* ne saurait se confondre avec *la mort Renart et sa procession*. Si tel est bien le cas, l'on ne peut qu'admirer l'excellente intuition d'Adolf Tobler, confirmée par Erhard Lommatzsch⁵⁷ : les deux lexicographes (TL 7, 1933) regroupent les occurrences des branches XIII et XVII en tête de l'article *procession* et leur attribuent le sens de "Verfahren", c'est-à-dire "manière de procéder, agissements" ; quant à la signification la plus répandue de "feierlicher Zug" ("cortège"), elle peut se spécialiser en "Leichenzug" ("convoi funèbre").

Rien ne nous autorise à penser que le chevalier de la branche XIII, grand amateur de chasse, avait fait sculpter sur l'une des parois boisées de sa chambre à coucher « la Procession funèbre de Renart » : le goupil n'est qu'un des animaux de la création et il a tout l'air d'être bien vivant, du moins si l'on en croit le présent *set* du v. 260⁵⁸. Selon toute vraisemblance, notre chasseur avait fait simplement représenter « l'histoire de Renard », sans référence particulière⁵⁹ à la branche XVII, qui ne contient d'ailleurs aucune description du

⁵⁶ Des cinq manuscrits (*DN-H-CM*) contenant 'La Mort de Renard', seul *N* est complet ; deux sont lacunaires de la fin (*D* et *C*), alors que *H* et *M* présentent une lacune avant le dernier feuillet, respectivement de six folios (soit 24 colonnes de 41 vers équivalant à 984 vers) et de cinq folios (soit 20 colonnes de 36 vers équivalant à 720 vers).

⁵⁷ Ces lexicographes s'inscrivent dans le prolongement de Frédéric Godefroy (6, 419 b), qui relève deux occurrences tardives où il attribue à *procession* le sens de "marche, suite".

⁵⁸ C'est en tout cas la leçon de *H*, les manuscrits de la famille α offrant *sot*.

⁵⁹ C'est ce que semble confirmer la formule générale des v. 261-263 : « Le maître de ces œuvres ne refusait aucune représentation, pourvu qu'on sût les lui nommer ».

convoi funèbre accompagnant le goupil à sa dernière demeure : l'auditeur/lecteur doit l'imaginer à travers les rôles assignés par Brun à chaque animal.

Quant à l'intervention du narrateur à la fin de la branche XVII, il convient de comprendre ainsi la leçon de *N* (généralement retenue par les éditeurs) : « C'est à cet endroit que je cesse de vous raconter les faits et gestes de Renard⁶⁰. C'est ici que disparaît le nom de Renard ». Le vers 1687 se présente comme une itération synonymique constituant l'objet du verbe *les*, alors que *vous* de 1686 fonctionne comme un datif. Cela n'empêche pas que les deux autres copistes aient commencé à s'engager sur la voie d'une interprétation qui va induire en erreur la plupart des critiques modernes. La version de *H* :

Ci iluec de Renart vous lais
La vie et la confessiō.
Ci fine la porcessiō.

révèle que le copiste (ou plutôt celui d'une de ses sources) a interprété l'intervention du narrateur non comme une conclusion générale (dévolue à la formule qui suit : *Explicit li roumans de Renart*), mais comme le seul épilogue de la branche XVII, intitulée sommairement *la porcessiō* à entendre comme "l'enterrement" ; quant aux termes *la vie et la confessiō*, ils renvoient au contenu de la branche, le premier de manière on ne peut plus vague, le second référant à la confession de Renard à l'âne Bernard (v. 360-427) avant de s'évanouir. De son côté, le copiste de *M* a aggravé la perspective en intervertissant les termes qui apparaissent à la rime (peut-être par contamination avec une source α proche de *N*) :

Ci endroit de Renart vous les
La vie et la processiō.
Ci fine la confessiō.

C'est, en effet, en parfaite contradiction avec la rubrique rappelée ci-dessus (... *et sa processiō*) que le copiste de *M* met l'accent sur la confession de Renard plutôt que sur ses funérailles pour donner un titre sommaire à la branche. Quant à la conclusion générale, elle est déplacée dans l'addition des six vers suivants, qui ne se lisent dans aucun autre manuscrit :

De Renart leronz le gorpil,
Qui Chantecler mist a essil.
Mes ja Renart ne finera
Tant con cest siecle durera,

⁶⁰ La traduction de Sylvie Lefèvre (1998, 731) : « Et moi, je vous quitte ici même, au terme des funérailles et de la vie de Renart » révèle bien l'embarras que génère une mauvaise interprétation du mot *processiō*. La traductrice se voit contrainte de rajouter « au terme de », qui n'a pas d'équivalent dans le texte en ancien français.

Car touz jorz sera <il> Renart
Et par son engin engingnart.

Pour revenir à la branche XIII, si l'on souhaite lui attribuer une datation tardive (ce qui paraît très probable), il faudra avancer une autre argumentation que celle reposant sur une allusion à la branche XVII, car la référence est loin d'être évidente. On pourra retenir le fait incontestable que la première partie du récit (v. 11-846) est constituée par une triple chasse au goupil, où l'anthropomorphisme ne joue aucun rôle, même si l'animal s'appelle Renard. Mais encore faudra-t-il prouver que le fait de renoncer à ce procédé littéraire plaide en faveur d'une datation récente.

Ajoutons un argument codicologique. La branche XIII ne devait pas faire partie du recueil primitif de *Renart* (vers 1205), car elle ne se lit que dans les manuscrits de la famille α , ainsi que dans *H* et *I* (*O* étant incomplet); son absence dans les recueils des familles β et γ suffit à la désigner comme une branche complémentaire, incorporée tardivement.

2. Tradition du roman de *Renart*

2.1. Les unités codicologiques du ms. A et la tradition de *Renart*

Dans l'introduction de son édition, Ernest Martin décrit comme il se doit les différents recueils de *Renart*. À propos du manuscrit auquel il attribue le sigle *A* (Paris, BnF, fr. 20043), l'éditeur observe à juste titre une quadripartition : « Apparemment les scribes avaient l'intention de terminer quelques branches exactement à la fin des feuillets en élargissant ou en resserrant leur écriture. C'est ainsi qu'on peut reconnaître que le manuscrit se compose de quatre parties différentes, dont les trois premières se terminent respectivement avec les fol. 24, fol. 40 [...], et fol. 58 [...] » (Martin 1882, v).

Cette observation, d'une grande pertinence, se transforme en véritable sésame si on la met en relation avec la structure codicologique du recueil. En effet, le manuscrit *A* est le seul à avoir conservé dans sa composition matérielle les traces d'un ancien regroupement des branches, qui nous permet d'entrevoir la structure d'un recueil primitif et dont on peut suivre les transformations dans les différents recueils qui en sont dérivés. Si l'on veut bien accorder à l'expression 'unité codicologique' le sens de "séquence de cahiers matériellement autonome, et par conséquent permutable, contenant une partie significative d'un corpus de textes"⁶¹, on peut soutenir que le manuscrit *A*

⁶¹ Cette définition, qui est un peu plus restreinte que celle donnée par Denis Muzerelle dans l'édition hypertextuelle de son *Vocabulaire codicologique* (2002-03):

est constitué de quatre unités codicologiques, dont l'autonomie matérielle se traduit par l'absence de mots de réclame au bas du verso du dernier feuillet et accessoirement par le recours à un ultime cahier d'extension inférieure à celle du cahier habituel.

Sans entrer dans le détail des différentes mains qui ont participé au manuscrit *A* et sans prendre en considération les variations dans le nombre de lignes par colonne, nous nous contentons d'esquisser la structure du codex. La première unité codicologique, qui ne souffre d'aucune lacune⁶², comprend les f. 1 à 24 et contient la br. I-I^a-I^b⁶³:

quaternion 1	=	f. 1-8	=	(anc.) f. 1-8	=	br. I
quaternion 2	=	f. 9-16	=	f. 9-16	=	br. I-I ^a
quaternion 3	=	f. 17-24	=	f. 17-24	=	br. I ^a -I ^b

La fin de cette première séquence semble soulignée par la présence d'un cadre rouge entourant le texte au verso du f. 24.

La deuxième unité codicologique, la plus lacunaire de tout le recueil, comportait à l'origine également trois quaternions et contenait les br. II-V (sans l'insertion de la br. XV et sans l'épisode du viol d'Hersent):

quaternion 4	=	f. 25-31	=	(anc.) f. 25-32	=	br. II-III
quaternion 5	=	f. 32	=	f. 33-40	=	br. III-IV-V
quaternion 6	=	f. 33-40	=	f. 41-48	=	br. V

Au quaternion 4 il manque le premier feuillet devant le f. 25 (soit les 22 vers du prologue et les v. 23-131 de la br. II), alors qu'il ne subsiste que la première moitié de la feuille médiane du quaternion 5.

La troisième unité codicologique, la plus petite du recueil, ne contient que trois branches (br. VI-VIII) occupant trois cahiers, mais cette fois l'on a pris soin de réduire le troisième quaternion à un binion, car l'espace offert par ce cahier suffit à contenir la fin de la br. VII et la courte br. VIII:

quaternion 7	=	f. 41-47	=	(anc.) f. 49-56	=	br. VI
quaternion 8	=	f. 48-54	=	f. 57-64	=	br. VI-VII
binion 9	=	f. 55-58	=	f. 65-68	=	br. VII-VIII

« Volume, partie de volume ou ensemble de volumes dont l'exécution peut être considérée comme une opération unique, réalisée dans les mêmes conditions de lieu, de temps et de technique », ne la contredit pas pour autant.

⁶² Kenneth Varty (1998, 5) a tort de placer un astérisque aux extrémités de la séquence 'I, Ia, Ib' pour signaler des lacunes résultant de feuillets manquants. Les trois quaternions sont tout à fait complets.

⁶³ Comme le manuscrit, qui comptait à l'origine 160 folios, n'en présente plus que 147, nous donnons dans la troisième colonne l'ancienne foliotation.

Les quaternions 7 et 8 ont perdu chacun leur deuxième feuillet (respectivement entre les f. 41-42 et 48-49), ce qui génère deux lacunes au sein de la br. VI.

Si on laisse de côté la branche additionnelle XIII, qui ne devait pas figurer dans le recueil primitif, la quatrième unité codicologique n'en demeure pas moins la plus importante de toutes, car elle contient cinq branches parmi les plus longues du recueil (br. IX-XII et XIV), mais elle devait être plus ample encore, si l'on tient compte du fait que le compilateur de *A* a volontairement omis de retenir les br. XVI-XVII :

quaternion 10	=	f. 59-66	=	(anc.) f. 69-76	=	br. XII
quaternion 11	=	f. 67-74	=	f. 77-84	=	br. XII-IX
quaternion 12	=	f. 75-81	=	f. 85-92	=	br. IX
quaternion 13	=	f. 82-89	=	f. 93-100	=	br. IX-XIV
quaternion 14	=	f. 90-97	=	f. 101-108	=	br. XIV-[XIII]
quaternion 15	=	f. 98-105	=	f. 109-116	=	br. XIII
quaternion 16	=	f. 106-113	=	f. 115-124	=	br. XIII]-X
quaternion 17	=	f. 114-120	=	f. 125-132	=	br. X
quaternion 18	=	f. 121-128	=	f. 133-140	=	br. X-XI
quaternion 19	=	f. 129-136	=	f. 141-148	=	br. XI
quaternion 20	=	f. 137-144	=	f. 149-156	=	br. XI
binion 21	=	f. 145-147	=	f. 157-160	=	br. XI

Cette séquence, qui s'achève comme la troisième par un binion, est affectée par trois lacunes : le quaternion 12 a perdu son dernier feuillet, alors que le quaternion 17 est amputé de son premier feuillet ; quant au binion final, il lui manque un feuillet devant le f. 145 et il ne subsiste qu'un fragment du f. 147.

C'est pour nous une chance insigne qu'à l'intérieur du *scriptorium* picard où a été confectionné le manuscrit *A* dans la seconde moitié du XIII^e siècle, l'on se soit efforcé de reproduire la distribution des branches en quatre séquences de cahiers autonomes, telles qu'elles devaient encore se présenter dans l'exemplaire normand ayant servi de source⁶⁴.

2.2. *L'agencement du recueil primitif*

En effet, si l'on se sert du précieux critère codicologique observable dans *A*, on détient la clef qui permet de comprendre l'agencement de tous les manuscrits de *Renart* et au-delà on peut entrevoir l'ordre du recueil primitif dont dérivent tous les témoins parvenus jusqu'à nous.

⁶⁴ Ernest Martin (1887, 2) avait parfaitement observé la double composante scriptologique du recueil : « Le ms. *A* se distingue de tous les autres par une orthographe qui est en quelque sorte un mélange des dialectes normand et picard ».

Le recueil primitif, constitué au début du XIII^e siècle et composé des seize branches décrites ci-dessus (sans inclure les dix branches additionnelles), devait se présenter sous la forme reconstituée dans le tableau I.

Pour ce qui est de la première unité codicologique, nous avons inséré la branche XV ('continuation Tibert' sur fond jaune) entre II.3 et II.4, car tous les manuscrits⁶⁵ connaissent cette greffe sur le tronc primitif (sur fond de couleur orange). Pour les 'continuations Isengrin' (br. V-III-IV sur fond bleu), nous estimons que leur insertion entre II.5 et V^a ne devait pas être réalisée dans le recueil primitif, parce que les manuscrits de la famille β , qui conservent la séquence II.5-V^a, ne présentent pas les vers de raccord qui se lisent dans les témoins de la famille $\alpha + \alpha'$ et en partie seulement dans ceux de la famille γ , qui contaminent la source β avec un exemplaire α .

En ce qui concerne les rapports existant entre la genèse du roman de *Renart* et la structure présumée du recueil primitif, on ne sera guère surpris d'observer une congruence parfaite dans la première unité codicologique. En effet, celle-ci est bien composée des plus anciennes strates de *Renart*, avec le tronc primitif dû à Pierre de Saint-Cloud (après 1185) et les 'continuations Tibert et Isengrin' (vers 1186-1187).

Quant aux trois autres unités codicologiques, elles se sont constituées à partir des trois récritures du procès (br. I, X et VI), qui figuraient déjà dans le recueil d'environ 1190. Ces trois branches plus anciennes (1187-1189) se détachent par un fond vert dans le tableau I.

La deuxième unité codicologique offre la structure la plus simple. Elle se compose de la br. I (avant 1187), complétée par les suites I^a (vers 1194) et I^b (vers 1195). Une confirmation de l'autonomie matérielle de cette unité nous est apportée par le manuscrit *a* (Paris, BnF, n. a. fr. 10035), dont le copiste n'a retenu que cette partie de l'œuvre. Sa diffusion indépendante est peut-être un facteur qui a contribué à assurer le succès de la branche du *plaid* avec ses compléments.

La troisième unité codicologique a pour chef de file la br. VI du duel (vers 1189), qui comporte une ébauche de confession de Renard avant la pendaison qui l'attend (v. 1363-72). C'est peut-être en raison de cette affinité thématique que la br. VII de la confession (1196-1197) lui a été adjointe. Quant à la br. VIII (vers 1193) qui complète la séquence, elle présente aussi une confession du goupil précédant son départ en pèlerinage.

La quatrième et dernière unité codicologique est construite autour de la br. X (vers 1188), où Renard assume la fonction de médecin. À la différence

⁶⁵ Sauf évidemment le manuscrit *A*, qui omet la branche XV.

[→ suite p. 177]

Tableau I

Agencement présumé du recueil d'environ 1205

Première unité codicologique :

<i>tronc primitif</i>	{	II.0	Prologue	(par Pierre de Saint-Cloud)	
		II.1	Renard et Chantecler		
		II.2	Renard et la mésange		
		II.3	Renard et Tibert		
	{	XV.1	Renard, Tibert et l'andouille	}	<i>continuation Tibert</i>
		XV.2	Tibert et les deux prêtres		
<i>tronc primitif</i>	{	II.4	Renard et Tiécelin		
		II.5	Renard et Hersent		
		V ^a .1	Plainte d'Isengrin et récit rétrospectif de Brun		
		V ^a .2	Convocation et serment de Renard		
	{	V.1	Renard, Isengrin et le jambon	}	<i>continuations Isengrin</i>
		V.2	Renard et le grillon		
		III.1	Renard et les anguilles		
		III.2	Tonsure d'Isengrin		
		III.3	Isengrin et la pêche au seau		
		IV	Renard et Isengrin dans le puits		

Deuxième unité codicologique :

- I Jugement de Renard
 I^a Siège de Maupertuis
 I^b Renard (teint en jaune) jongleur

Troisième unité codicologique :

- VI Duel de Renard et d'Isengrin
 VII Confession de Renard (par un Picard)
 VIII Pèlerinage de Renard

Quatrième unité codicologique :

- XII Vêpres de Tibert (par Richard de Lison)
 IX Renard et Liétard (par un prêtre de La Croix-en-Brie)
 XIV Renard, Tibert et Primaud
 X Renard médecin
 XI Renard empereur
 XVI Renard et Bertaud, partage des proies
 XVII Mort de Renard

réécritures du procès de Renard

Tronc primitif :	Continuation Tibert et continuations Isengrin :	Premières récritures et premiers compléments :
II.0 Prologue ¹		
II.1 Renard et Chantecler	-----	
II.2 Renard et la mésange	----- ➔	[Renard et Roussel l'écureuil]
II.3 Renard et Tibert		
XV.1 Renard, Tibert et l'andouille		
XV.2 Tibert et les deux prêtres	-----	
	<i>continuation Tibert</i>	
II.4 Renard et Tiécelin		
II.5 Renard et Hersent	----- ➔	+ [continuations Hersent]
III.1 Renard et les anguilles	-----	+ [Isengrin et la charrette de plies] -----
III.2 Tonsure d'Isengrin	-----	+ [Moniage Isengrin] -----
	<i>continuations Isengrin</i>	
III.3 Isengrin et la pêche au seau		
IV Renard et Isengrin dans le puits ³		
V.1 Renard, Isengrin et le jambon		+ [Renard, Isengrin et les trois jambons] -----
V.2 Renard et le grillon		
V ^a Plainte d'Isengrin ²	I Convocation de Renard :	X.1 Convocation de Renard :
Récit de Brun	Mésaventure de Brun	Mésaventure de Roenel
	Mésaventure de Tibert	Mésaventure de Brichemer
Mission de Grimbert	Mission de Grimbert	X.2 Initiative de Grimbert
	et confession de Renard	-----
		Renard médecin
Serment de Renard	Jugement de Renard ⁴	VI.1 Procès de Renard
		VI.2 Duel de Renard et Isengrin ⁵
[Siège de Maucreux]	-----	

Repères chronologiques :

¹ <i>Le Bel Inconnu</i> de Renaut de Bâgé (1185)	³ chrétiens prisonniers de Noradin à Alep (1165)	⁵ allusion aux interventions du moine Bernard du Coudrai (1185-1189)
² imitation de Pierre de Pavie, légal du pape Alexandre III (1176-1177)	⁴ allusion à Noradin, atabek d'Alep († 1174)	
Philippe Auguste, (1180) roi de France	épouse ① Isabelle de Hainaut († 1190)	prise de Jérusalem par Saladin (1187)
		Troisième Croisade (1189-1192)
1185		➔ 1192

Reinhart Fuchs
de l'Alsacien

Renouvellement Tibert
et renouvellement Primaud :Nouvelles récritures
et derniers compléments :

-----> XIV.2 Renard, Tibert et le coq -----> XVI.1 Renard, Bertaud et le coq
XVI.2 Partage des proies

renouvellement Tibert

-----> XII Vêpres de Tibert⁷

XIV.1 Renard, Tibert et le lait

-----> XIV.4 Renard, Primaud et les harengs

-----> XIV.3 { Moniage Primaud
Tonsure de Primaud
Vêpres de Primaud ----->

renouvellement Primaud

-----> XIV.5 Ren., Prim. et les trois jambons

XIV.6 Renard, Primaud et les oisons

XIV.7 Plainte de Renard

et serment de Primaud

IX Renard, Liétard et l'ours⁸

-----> VIII.1 Confession de Renard -----> VII Confession de Renard⁹
VIII.2 Pèlerinage de Renard

-----> I^a Siège de MaupertuisI^b Renard (teint en jaune) jongleur⁶

XI Renard empereur

-----> XVII Mort de Renard

Repères chronologiques :

⁶ canonisation de
Thomas Becket
(1173)⁷ Gautier de Coutances archevêque de Rouen
(1185-1207) et Guillaume Bacon seigneur du
Molay (peu après 1189)⁸ Thibaud III comte de Champagne
(1197-1201)⁹ crues de l'Oise, augmentation du prix du blé
(1194-1198) – *Richeut* (vers 1189)

Philippe Auguste épouse

② Ingeburge de Danemark
(1193) et la répudie aussitôt③ Agnès de Méranie
(1196-† 1201)grande famine
(1196-1197)annexion de la
Normandie (1204)

1193

-----> 1205

Heinrich der Glîchezâre
(après 1192)

α Manuscrit A	Manuscripts D [+ EFG]	Manuscrit N
I Jugement 2	I Jugement 2	I Jugement 2
I ^a Siège	I ^a Siège	I ^a Siège
I ^b Jongleur	I ^b Jongleur	I ^b Jongleur
II.0 [Prologue] 1	II.0 Prologue 1a	II.0 Prologue 1a
II.1 [...] Chantecler	II.1 Chantecler	II.1 Chantecler
II.2 Mésange	II.2 Mésange	II.2 Mésange
II.3 Tibert	II.3 Tibert	II.3 Tibert
	XV.1 Tibert/andouille	XV.1 Tibert/andouille
	XV.2 Tibert/prêtres	XV.2 Tibert/prêtres
II.4 Tiécelin	II.4 Tiécelin	II.4 Tiécelin
	II.5 Hersent	II.5 Hersent
III.1 Poissons [...]	III.1 Poissons	
III.2 [Tonsure]	III.2 Tonsure	
III.3 [...] Pêche	III.3 Pêche	
IV Puits [...]	VI Duel	
V [...] Jambon/grillon	IV Puits 1b	
V ^a Serment	V Jambon/grillon	
VI Duel 3	V ^a Serment	
VII Confession	XII Vêpres	⁵ XII Vêpres
VIII Pèlerinage	VII Confession 3	3
XII Vêpres 4	VIII Pèlerinage	⁸ VIII Pèlerinage
IX Liétard		4
XIV.1 Tibert/queue	IX Liétard —[EFG]	⁴ IX Liétard [...]
XIV.2 Primaud	XIV.1 Tibert/queue	⁷ XIV.1 Tibert/queue
XIII Noir	XIV.2 Primaud	⁷ XIV.2 Primaud
X Médecin	XIII Noir	³ XIII Noir [→ ms. n]
XI Empereur	X Médecin	⁶ X Médecin
	XI Empereur	⁶ XI Empereur
	XVI.1 Bertaud	² XVI.1 Bertaud
	XVI.2 Partage [EFG]	² XVI.2 Partage
	XVII Mort [...]	² XVII Mort

α' Manuscrit <i>H</i>	Manuscrit <i>I</i>	Manuscrit <i>O</i>
I Jugement 2	I Jugement 2	I Jugement 2
I ^a Siège	I ^a Siège	I ^a Siège
I ^b Jongleur	I ^b Jongleur	I ^b Jongleur
VI Duel 3	VI Duel 3	VI Duel 3
VII Confession	VII Confession	³ VII Confession
VIII Pèlerinage	VIII Pèlerinage	
IV Puits 1b	IV Puits 1b	² IV Puits 1b
V Jambon/grillon	V Jambon/grillon	² V Jambon/grillon
V ^a Serment	V ^a Serment	² V ^a Serment
XII Vêpres	XII Vêpres	
II.0 Prologue 1a	II.0 Prologue 1a	II.0 Prologue 1a
II.1 Chantecler	II.1 Chantecler	II.1 Chantecler
II.2 Mésange	II.2 Mésange	II.2 Mésange
II.3 Tibert	II.3 Tibert	II.3 Tibert
XV.1 Tibert/andouille	XV.1 Tibert/andouille	XV.1 Tibert/andouille
XV.2 Tibert/prêtres		XV.2 Tibert/prêtres
II.4 Tiécelin	II.4 Tiécelin	II.4 Tiécelin
II.5 Hersent	II.5 Hersent	II.5 Hersent
III.1 Poissons	III.1 Poissons	III.1 Poissons
III.2 Tonsure	III.2 Tonsure	III.2 Tonsure
III.3 Pêche	III.3 Pêche	III.3 Pêche
XXV Héron - IV ^{bis} Puits	VI Duel	⁵ XII Vêpres [...] 4
IX Liétard 4	IX Liétard 4	⁴ IX Liétard
XIV.1 Tibert/queue	XIV.1 Tibert/queue	[...]
XIV.2 Primaud	XIV.2 Primaud	
XIII Noir	XIII Noir	
X Médecin	X Médecin	
XI Empereur	XI Empereur [...]	
XVI.1 Bertaud	XVI.1 [...] Bertaud	
XVI.2 Partage	XVI.2 Partage	
XVII Mort		

 branches baladeuses
 branches additionnelles
 branches omises

β Manuscrit <i>K</i>	Manuscrit <i>L</i>	Manuscrit <i>B</i>
II.0 Prologue 1a	II.0 Prologue 1a	³ II.0 Prologue 1a
II.1 Chantecler	II.1 Chantecler	³ XXIV Enfances
II.2 Mésange	II.2 Mésange	³ II.1 Chantecler
II.3 Tibert	II.3 Tibert	³ II.2 Mésange
XV.1 Tibert/andouille	XV.1 Tibert/andouille	³ II.3 Tibert
XV.2 Tibert/prêtres	XV.2 Tibert/prêtres	³ XV.1 Tibert/andouille
II.4 Tiécelin	II.4 Tiécelin	³ XV.2 Tibert/prêtres
II.5 Hersent	II.5 Hersent	⁵ II.4 Tiécelin
V ^a Serment	V ^a Serment	⁵ II.5 Hersent
VI Duel 3	VI Duel 3	⁵ V ^a Serment
VII Confession	XII Vêpres	⁵ VI Duel 3
	VIII Pèlerinage	⁵ VIII Pèlerinage
	I Jugement 2	¹ I Jugement 2
	I ^a Siège	¹ I ^a Siège
	I ^b Jongleur	¹ I ^b Jongleur
	XVIII Martin +	¹¹ XVIII Martin +
	XIX Jument	¹¹ XIX Jument
	XX Béliers	⁴ XX Béliers
	XXI Patous	⁴ XXI Patous
	XXVI Marelle	
	XXII Essart	⁹ XXII Essart
		¹² V Jambon/grillon 1b
	⁷ III.3 Pêche	⁸ III.1 Poissons
	⁷ III.1 Poissons	⁸ III.2 Tonsure
	⁷ III.2 Tonsure	⁸ III.3 Pêche
IV Puits [...]	⁴ IV Puits	² IV Puits
	³ VII Confession	¹⁰ VII Confession
	4	⁷ XII Vêpres 4
	⁶ IX Liétard	⁶ IX Liétard
	⁵ X Médecin	¹⁴ X Médecin
	⁸ XI Empereur	¹⁴ XI Empereur
	² XVI.1 Bertaud	¹³ XVI.1 Bertaud
	² XVI.2 Partage	¹³ XVI.2 Partage

-  branches baladeuses
-  branches additionnelles
-  branches omises

γ Manuscrit C	Manuscrit M	Manuscrit n
II.0 Prologue 1a	II.0 [Prologue] 1a	II.0 Prologue 1a
XXIV Enfances	XXIV [...] Enfances	XXIV Enfances
II.5 Hersent	II.5 Hersent	II.5 Hersent
III.1 Poissons	III.1 Poissons	III.1 Poissons
III.2 Tonsure	III.2 Tonsure	III.2 Tonsure
III.3 Pêche	III.3 Pêche	III.3 Pêche
II.1 Chantecler	II.1 Chantecler	II.1 Chantecler
II.3 Tibert	II.3 Tibert	II.3 Tibert
XV.1 Tibert/andouille	XV.1 Tibert/andouille	XV.1 Tibert/andouille
XIV.1 Tibert/queue	XIV.1 Tibert/queue	
XIV.2 Primaud	XIV.2 Primaud	
V ^a Serment	V ^a Serment	V ^a Serment
I Jugement 2	I Jugement 2	
I ^a Siège	I ^a Siège	
I ^b Jongleur	I ^b Jongleur	
XVI.1 Bertaud	XVI.1 Bertaud	
XVI.2 Partage	XVI.2 Partage	
XV.2 Tibert/prêtres	XXIII Magicien +	
XX Béliers +	XXII Essart	
XXI Patous	XV.2 Tibert/prêtres	
II.4 Tiécelin	XX Béliers	
XVIII Martin	XXI Patous	
XIX Jument	II.4 Tiécelin	
II.2 Mésange	XIX Jument	
V Jambon/grillon 1b	XVIII Martin	
IV Puits	II.2 Mésange	
VII Confession 3	V Jambon/grillon 1b	
VIII Pèlerinage	IV Puits	
VI Duel	VII Confession 3	
XXII Essart 4	VIII Pèlerinage	
IX Liétard	VI Duel 4	
X Médecin	IX Liétard	
XI Empereur	X Médecin	
XVII Mort [...]	XI Empereur	
	XVII Mort	

tronc primitif
et continuation
Tibert éclatés

branches
additionnelles
quadrupartites

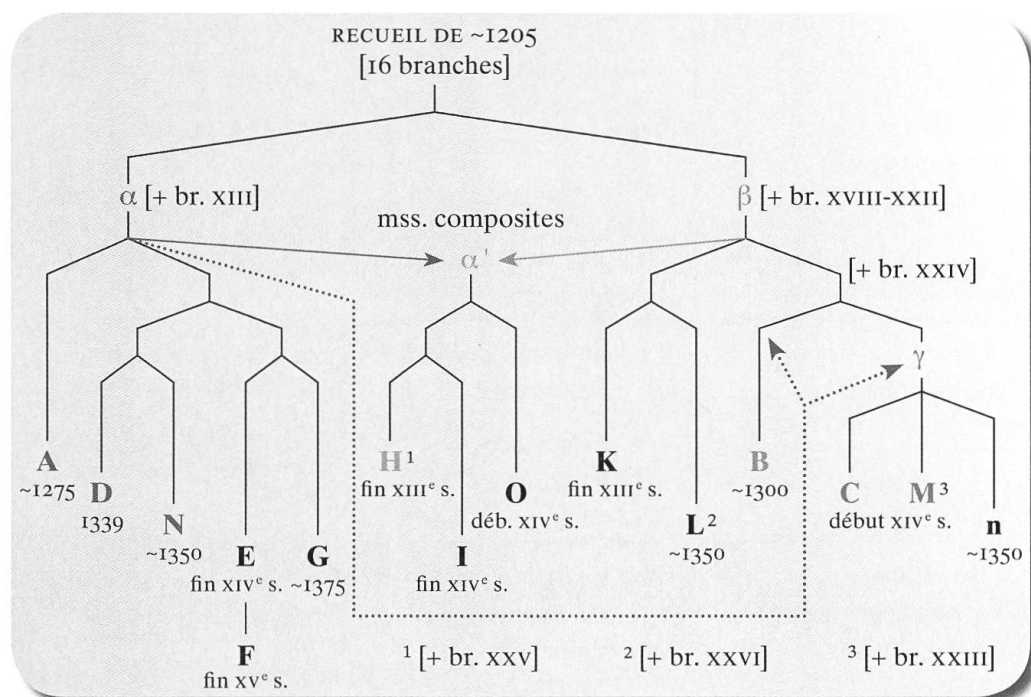
branches
omises

Tableau V

Les trois couches constitutives du roman de *Renart*

- 1185-1190 :** huit plus anciennes branches
tronc primitif par Pierre de Saint-Cloud (br. II-V^a)
continuation Tibert (br. XV) et continuations Isengrin (br. V, III, IV)
récritures du procès (br. I, X, VI)
- **vers 1190 :** **recueil de huit branches**, mis à profit après 1192
par l'Alsacien Heinrich der Glîchezâre dans le *Reinhart Fuchs*
- 1190-1205 :** huit récritures et compléments, plus deux suites
renouvellement Tibert / Prismaud (br. XIV) et pèlerinage (br. VIII)
suites I^a (siège) et I^b (jongleur)
vêpres (br. XII) par Richard de Lison et confession (br. VII) par un Picard
Liétard (br. IX) par un prêtre de La Croix-en-Brie et empereur (br. XI)
partage (br. XVI) et mort (br. XVII)
- **vers 1205 :** **recueil de seize branches**, auquel remontent
tous les manuscrits qui nous sont parvenus
- 1205-1250 :** dix branches additionnelles
noir (br. XIII), br. XVIII-XXII et enfances (br. XXIV)
héron (br. XXV), marelle (br. XXVI) et magicien (br. XXIII)

Tableau VI

Stemma général simplifié de *Renart*

de ce qui caractérise les deux unités précédentes, on observera que la br. X occupe la position médiane et qu'elle se trouve flanquée de part et d'autre d'un groupe de trois branches : le second correspond très exactement aux trois dernières branches XI (vers 1200), XVI (après 1200) et XVII (vers 1204), alors que le premier associe les branches signées XII (vers 1196) et IX (1198-1200) au 'renouveau Primaud' XIV (après 1192)⁶⁶.

Ainsi donc, à condition d'entrevoir l'ossature de la collection rassemblée vers 1190, la structure du recueil d'environ 1205 devait refléter dans ses grandes lignes l'ordre génétique du roman de *Renart* et ne correspondait nullement à un ordre logique, que certains copistes ont été parfois tentés d'établir dans leur compilation.

Si l'on s'en tient aux quatre unités codicologiques du recueil primitif sans entrer dans le détail de certains réaménagements et sans prendre en compte les branches additionnelles, on peut caractériser les quatre familles de manuscrits de *Renart* en fonction de la place qu'elles attribuent à chacune des unités (cf. tableaux III et IV) :

manuscrits :	ordre des unités codicologiques :				
		1			
famille α	2	1a	+	1b	3 4
famille α'	2	3		1b + 1a	4
famille β	1a	3		2 1b	4
famille γ	1a	2		1b 3	4

Ce tableau, où 1a et 1b représentent des subdivisions de la première unité variables selon les familles, montre que la quatrième unité est la plus stable puisqu'elle occupe toujours la dernière place, alors que les trois autres sont sujettes à des déplacements.

2.3. Les familles α et α'

Par rapport à l'ordre reconstitué du recueil primitif, le compilateur de l'exemplaire dont dérivent les manuscrits des familles α et α' a d'abord opéré un déplacement important : l'antéposition de la deuxième unité codicologique (jugement de Renard) au détriment de la première (tronc primitif et continuations). Il est difficile d'en déceler la raison exacte (succès rencontré par la branche du *plaid* ?), mais ce qui est certain, c'est que l'opération a été rendue possible par l'indépendance matérielle de cette unité codicologique.

⁶⁶ C'est sans doute cette bipartition de l'unité la plus lourde qui explique pourquoi le compilateur de l'exemplaire auquel remontent les familles α et α' rajoutera la branche additionnelle XIII devant la branche-pivot X.

D'autre part, les 'continuations Isengrin' (br. V-III-IV) ont été insérées après le viol d'Hersent, à l'endroit où Isengrin réussit à dégager la louve de sa fâcheuse posture, ce qui a nécessité quatre vers de raccord⁶⁷ dans la br. II (v. 1393-96 de l'édition Martin 1882, 130) :

version α		version β	
Tant l'a empainte et souffachie	1390	Tant l'a ampainte et fors sachie	6066
Que traite l'en a a grant paine,		Que, merci Dieu, bien s'est tenue,	
Mais a poi ne li faut l'alaine.		Tant que Hersant est fors issue.	6068
[Ysengrins voit Renars n'a doute	1393	6066 ampainte B] boutee K , et esprainte	
Quë il s'est mis dedens sa croute.		L ; fors sachie B] sousfaissie K , et sache	
Arriere vient a sa maisniee		$L - 6068$ Tant que H . est fors B] Et tant	
Qui souz la roche iert entesniee.	1396]	qu'ele (s')en est KL .	
version $\gamma = \beta + \alpha$			
Tant l'a empainte et fort sachie	672 = β 6066		
Que, merci Dieu, bien s'est tenue,			
Tant que Hersant est fors issue.			
[Traite l'en a a {mout} grant paine,	675 = α 1391		
A poi {que} ne li faut l'alaine.			
{Il} voit Renart {qui poi le} doute			
Car il s'est mis dedenz sa croute.	678 = α 1394]		

S'il est parfaitement inutile de rappeler que Renard s'est retiré dans son repaire, puisqu'il a déjà quitté la scène quelques vers plus haut :

A icest mot s'est entesniez, 1357
Quant se fu assez desresniez.

le repli d'Isengrin dans sa tanière permet au remanieur d'enchaîner les aventures des branches III-IV-V⁶⁸, puis de lui faire retrouver Hersent qui, contre toute vraisemblance, serait restée patiemment assise devant le gîte de Renard, où elle aurait attendu le retour de son mari furieux d'avoir été cocufié par le goupil. Ce raccord a entraîné à son tour l'addition de dix vers dans la br. V^a (v. 247-56 de l'édition Martin 1882, 167) :

⁶⁷ Rappelons que ces vers (que nous imprimons en italique) sont insérés non à la fin de l'épisode de Renard et Hersent, au moment où les époux réconciliés décident de porter plainte à la cour du roi (V^a, 288 de l'édition Martin), mais un peu avant la fin, au moment où Isengrin réussit à dégager Hersent (II, 1393-96 de l'édition Martin), avant de l'insulter violemment (V^a, 247-56 de l'édition Martin). Il est intéressant d'observer que les manuscrits de la famille γ , qui rendent autonome l'épisode de l'*escondit*, le font précéder d'un prologue de vingt-sept vers à l'endroit logique où il s'ouvre (V^a, 289 de l'édition Martin); sur ce point, voir le tableau ci-dessus au chap. 1.1.

⁶⁸ C'est l'ordre III-IV-V qui s'est imposé au lieu de V-III-IV, parce que l'insertion de III et IV a été conditionnée par la greffe sur le tronc primitif de la branche V, sans doute un peu antérieure aux deux autres.

version α		version $\beta + \gamma$	
[<i>Adont se pensa d'une chose</i> <i>Dont il sa feme en son cuer chose,</i> <i>De ce qu'è il ferue l'a,</i> <i>Renars, molt par s'en abaissa.</i> <i>Tele irè a au cuer eü</i> <i>De ce qu'il a a lui jeü,</i> <i>Si se remet molt tost arere</i> <i>Et vint molt tost a la qarrere</i> <i>O sa feme trova seant.</i> <i>Maintenant la va ledenjant.</i> Del pié la fiert con s'il fust ivre : « Haï ! fait il, pute chaitive ... »	248 252 256] 258	(Le ms. <i>B</i> insère les v. 247-255, par contamination avec un exemplaire de type α , à la fin de la branche V [= v. 15449-15457 de l'éd. Roques].) Quant Isangrin la vit delivre : « Haï ! fait il, pute orde vivre ... »	6069

Ces faits, bien connus depuis la démonstration de Foulet (1914, 182-86), obligent l'éditeur à éviter les écueils dans la production du texte critique : en écartant la version contaminée γ , il préférera α à β à la fin de la br. II, car la syntaxe de la leçon de *KLB-CMn* est entachée par une hésitation entre la louve (*ampainte et fors sachie*) et sa queue (*bien s'est tenue*), ainsi que par une répétition de *tant que* ; en revanche, au début de la séquence V^a, c'est la version de β et γ qui a plus de chance de refléter l'original, parce que la rime est défectueuse dans α (*ivre : chaitive*) et que le premier vers sera repris par le continuateur de la suite I^a (v. 2099 *Quant Ysengrin le vit delivre*).

En troisième lieu, notre compilateur a inséré devant la X la branche additionnelle XIII 'Renard le noir' (soulignée dans le tableau III par un fond de couleur orange). Celle-ci, qui doit beaucoup à la branche picarde VII, provient d'une source complémentaire, dont le lieu d'origine coïncide avec l'aire d'extension de *houpil* pour *goupil*, soit approximativement la Picardie, l'Artois, la Flandre, le Hainaut et la Lorraine⁶⁹.

Le nouvel ordre ainsi obtenu correspond exactement à celui du manuscrit A, abstraction faite des lacunes matérielles qui l'affectent et des omissions volontaires (épisode II.5 du viol d'Hersent, pourtant indispensable pour comprendre la rivalité entre Renard et Isengrin – suppression résultant d'une censure ? – et branches XV 'continuation Tibert', XVI 'Partage des proies', XVII 'Mort de Renard').

Les manuscrits *DN-EFG*, quant à eux, remontent à un exemplaire intermédiaire, qui a subi un nouveau déplacement. Pour des raisons qu'il s'agira d'analyser, les deux branches qui ouvraient les troisième et quatrième unités codicologiques (respectivement la br. VI 'Duel judiciaire' [sur fond jaune] et la

⁶⁹ Sur cette question, voir le FEW 14, 644 a et le DEAF G, col. 1073.

br. XII ‘Vêpres de Tibert’ [sur fond bleu]) ont été déplacées successivement : la branche XII, qui oppose Renard à Tibert, glisse d’abord à la fin de la première unité sans raison apparente, puis la branche VI, qui, il est vrai, prolonge le conflit entre Renard et Isengrin, vient s’insérer naturellement dans les ‘continuations Isengrin’ entre III et IV, scindant ainsi la première unité en deux séquences 1a et 1b.

Il est permis de supposer que ces déplacements devaient également affecter l’exemplaire de type α mis à profit par le compilateur du recueil *N*. Cependant, pour la partie de ce manuscrit qui se rattache à cette tradition, il faut observer que, si le copiste suit l’ordre de son modèle de la br. I à II.5, il saute brusquement à la fin (br. XVI-XVII), pour une raison qui nous échappe, avant de poursuivre selon un ordre aléatoire⁷⁰. Comme sa copie est incomplète, on peut hésiter quant à la place exacte de la br. XII dans l’exemplaire qu’il avait sous les yeux ; cependant, en raison des affinités rattachant *D* à *N* nous admettons que ‘Les Vêpres de Tibert’ terminaient la première unité codicologique plutôt qu’elles ouvraient la dernière⁷¹.

Le sous-ensemble constitué par les manuscrits *E* (dont *F* n’est qu’une copie tardive) et *G* offre en outre deux singularités. Tout d’abord, à l’instar de *A*, leurs copistes n’ont pas retenu les deux dernières branches (XVI et XVII), qui dans la famille α ne nous sont transmises que par *DN*, ce qui suffit néanmoins pour en supposer la présence dans la source commune. Ensuite, *EFG* ont aggravé le déplacement des branches en insérant la IX ‘Liétard’ entre la ‘continuation Tibert’ (XV) et l’épisode de Tiécelin (II.4), ce qui perturbe grandement l’ordonnance primitive, sans qu’on en devine la motivation profonde⁷².

⁷⁰ Pour comprendre le désordre dans lequel se présentent les branches dans la deuxième partie du manuscrit *N*, on se reportera au tableau synoptique III, où les chiffres en exposant devant les branches indiquent le rang effectif qu’elles occupent dans leur séquence par rapport à l’ordre présumé de l’exemplaire.

⁷¹ Ce problème revêt toutefois une importance secondaire dans la tradition α .

⁷² Voir les réflexions d’Ettina Nieboer (1990, 229-32). Il se pourrait que l’on ait affaire à un banal problème de déplacement de feuillets, résultant du fait que les cahiers de l’exemplaire n’étaient pas reliés. C’est en tout cas ce que semble suggérer le manuscrit *G*, dont l’un des copistes – M^{me} Nieboer en compte trois – a d’abord transcrit les v. 985-1957 (f. 28b40-34c12), avant d’entreprendre une copie complète de la br. IX (f. 34c29-48b2). Or les quelque 960 vers copiés à double correspondent à 6 feuillets à deux colonnes de 40 lignes par page formant un ternion. Il n’est pas impossible qu’il faille chercher là l’origine de la perturbation observée dans la structure des cahiers : l’un des copistes de *G*, qui travaillent habituellement avec des quaternions, a eu recours à un ternion en guise de sixième cahier (f. 40-45), peut-être pour équilibrer l’espace occupé par la double copie partielle de la br. IX répartie sur les quatrième (f. 24-31) et cinquième (f. 32-39) cahiers, qui sont des quaternions réguliers.

Les trois manuscrits dits composites *H*, *I* et *O*, qui forment la famille à laquelle nous attribuons le sigle α' , remontent à un exemplaire dont l'ordre des branches est comparable à celui de la famille α , mais avec deux modifications supplémentaires. D'une part, le compilateur a déplacé la troisième unité codicologique (br. VI-VII-VIII) entre la deuxième et la première, et d'autre part, après avoir scindé la première unité en deux séquences (désignées 1a et 1b dans le tableau III), il a antéposé la seconde (br. IV-V-V^a) par rapport à la première (br. II.1-3-XV-II.4-5-III).

En outre, les deux branches baladeuses restent VI et XII, mais le phénomène n'affecte pas forcément les trois manuscrits. Seuls les copistes de *HI* détachent les 'Vêpres de Tibert' à la fin de la première unité codicologique, après V^a (comme dans *DN-EFG*) ; quant au 'Duel judiciaire', seul le copiste de *I*⁷³ le déplace après III (comme dans les manuscrits *D-EFG*). Cela signifie que le déplacement des 'Vêpres' doit s'être produit à une date plus ancienne que celui du 'Duel', et qu'en conséquence la source commune à *HI* a légèrement évolué entre la fin du XIII^e siècle et la fin du XIV^e. Pour le manuscrit *O*, qui omet la branche VIII du 'Pèlerinage' et offre une copie incomplète de la fin avec un ordre aléatoire à partir de IV, on retrouve la même hésitation que dans *N* quant à la place exacte des 'Vêpres de Tibert' ; la séquence IX-XII laisse cependant supposer une inversion de l'ordre en tête de la quatrième et dernière unité codicologique, si bien que le manuscrit *O* semble remonter à un exemplaire exempt de tout déplacement de branches⁷⁴.

Ajoutons que c'est précisément à l'endroit laissé vacant par le déplacement de la branche XII que le compilateur de *H* a inséré les deux *unica* empruntés à des sources complémentaires : la branche XXV 'Renard et Pinçard le héron', ainsi que la deuxième rédaction de la branche IV du 'Puits'.

2.4. Les familles β et γ

À la différence des familles α et α' , les manuscrits des familles β (y compris *B*⁷⁵ malgré son ordre modifié) et γ remontent à un exemplaire qui laisse

Quoi qu'il en soit, Kenneth Varty (1998, 5) a tort d'indiquer : « leaves missing from beginning of I and br. IX », car seule la branche I, qui ouvre le premier quaternion (f. 1-7), est affectée par la lacune du premier feuillet.

⁷³ Ce manuscrit, qui a tendance à raccourcir fortement la leçon de son exemplaire, omet la seconde partie de la 'continuation Tibert' (XV.2) ainsi que la branche XVII 'Mort de Renard', et souffre en outre de quelques lacunes matérielles.

⁷⁴ L'importance de ce problème demeure tout à fait secondaire pour la tradition de la famille α' .

⁷⁵ Si la branche I du jugement de Renard figure en tête du manuscrit *B*, c'est par contamination avec un exemplaire de la famille α , dont le copiste fait un usage beaucoup

Si con je l'ai trouvé lisant,
Qui fu Renart et Ysengrin.

On voit immédiatement le conflit engendré par ce double appel à l'attention des auditeurs. Le copiste de *B* choisit de le résoudre en supprimant les quatre derniers vers du prologue, alors que le compilateur de γ procède à un remaniement en intervertissant les vers 19-20 et en substituant à l'injonction immédiate *Or oiez* "Écoutez donc" la formule dilatoire *Or orrez* "Vous entendrez tout à l'heure":

Des or commenceré l'estoire	
Et de la noise et del content.	20
<i>Or orrez</i> le commencement	19
Par qoi et par quel mese<s>tance	
Fu entre eus .ii. la desfiance.	

Il en résulte que la branche XXIV ne devait pas figurer dans l'exemplaire β et que le copiste de *B* a eu recours à une source complémentaire comme le compilateur de γ . Ce fait trouve une confirmation dans l'allusion à l'épisode des jambons dérobés à Isengrin, qui clôt les enfances de Renard; la référence ne se lit pas dans *B*, qui poursuit avec Renard et Chantecler, mais seulement dans les témoins de γ , qui placent à la suite le viol d'Hersent:

Car bien est des bacons delivre,	
Fuiant s'en vet tot a delivre.	304

303 Car bien est *C*] Que b. e. *M*, Or est bien *n*.

«Se trouvant bien débarrassé des jambons⁸⁰, [Renard] prend la fuite sans encombre».

En ce qui concerne plus spécifiquement l'ancêtre de la famille β , on peut retenir trois particularités: l'insertion, confirmée par les trois témoins *KL-B*⁸¹, de la troisième unité codicologique (br. VI-VII-VIII) entre le tronc primitif avec la 'continuation Tibert' (séquence 1a) et la deuxième unité (jugement et suites); le déplacement des 'continuations Isengrin' (br. V-III⁸²-IV = séquence 1b) après les branches additionnelles⁸³; enfin, l'absence dans la

⁸⁰ Après avoir débité les trois jambons, Renard les avait cachés dans la paille de son lit. La traduction de Gabriel Bianciotto (2005, 111): «car il est tout à fait hors de cause pour ce qui est des jambons» néglige le côté encombrant du butin.

⁸¹ La cinquième séquence de *B* (signalée par le chiffre 5 en exposant dans le tableau IV) atteste l'enchaînement de II.4-5-V^a et de VI-VIII.

⁸² Le copiste de *L* est seul à avoir antéposé le troisième épisode de la branche III, la pêche au seau d'Isengrin.

⁸³ Cette place demeure toutefois quelque peu incertaine en raison de l'incomplétude de *K* et de l'ordre aléatoire affectant la fin de *L* (unités 1b et 4) et la totalité de *B*. La séquence des br. VII-IV dans *K* et *L* semble le fruit du hasard.

quatrième unité des branches XIV ‘Renard, Tibert et Primaud’ et XVII ‘Mort de Renard’, due probablement à une omission volontaire.

Quant aux branches baladeuses dans *L* et *B*, elles sont au nombre de deux : la branche XII ‘Vêpres de Tibert’ (sur fond de couleur bleue dans le tableau IV) est insérée dans *L* à l’intérieur de la troisième unité codicologique, à la place dévolue à la ‘Confession de Renard’ (br. VII, sur fond jaune), qui se trouve elle-même reléguée en tête de la quatrième unité codicologique à la place de XII, pour autant que l’ordre aléatoire de la fin de *L* permette d’en juger⁸⁴.

D’une manière générale, on observera que le recueil *B* offre l’ordre le plus perturbé de tous les témoins de β : on comprend que Mario Roques l’ait choisi comme manuscrit de base de son édition, parce qu’il est plus ancien (fin du XIII^e siècle) et plus complet que *L* (en transmettant les branches XXIV et V), mais il faut bien reconnaître que l’agencement de ce recueil, où l’on retrouve avec peine les séquences primitives, obéit à une logique pour le moins déconcertante.

Pour ce qui est de l’ancêtre de la famille γ , on peut relever trois caractéristiques communes à *CMn*⁸⁵ : le dépeçage du tronc primitif et des premières continuations en des unités désordonnées, l’insertion des enfances de Renard après le prologue et l’absence de la branche XII ‘Vêpres de Tibert’.

Dans les trois manuscrits *CMn*, après le prologue (II.0) et les enfances de Renard (XXIV), on passe directement au viol d’Hersent (II.5). Mais avant l’insertion des enfances, il ne fait aucun doute que cet épisode était étroitement rattaché à celui du corbeau (II.4)⁸⁶, comme le suggèrent les subtils échanges qui se perçoivent à la jointure des deux épisodes. Dans la version d’ α , la mésaventure de Renard avec Tiécelin se terminait par un simple vers (1024), que β (auquel se rattache *H*) prolonge par un couplet, lequel a été déplacé par γ au début du viol d’Hersent ; inversement, les deux premiers vers

⁸⁴ La séquence inverse dans *L*, enchaînant les branches VII ‘Confession’ (dont la place est échangée avec celle de XII ‘Vêpres’) et IV ‘Puits’, semble confirmer que, dans l’exemplaire β , l’unité 1b devait précéder la dernière unité codicologique.

⁸⁵ Quatre fragments au moins viennent compléter la famille γ : le fragment *t* (Hiroshima, Univ. Libr., 184624) qui conserve la séquence III.3 ‘Pêche’ → II.1 ‘Chantecler’ comme *CMn* ; le fragment de Saluces (siglé *l*, aujourd’hui égaré) qui offre la séquence II.1 ‘Chantecler’ → II.3 ‘Tibert’ → XV.1 ‘Tibert et l’andouille’ → XIV ‘Renard, Tibert et Primaud’ comme *CM* ; le fragment *r* (Bruxelles, BR, II 139, fragment 9) qui confirme la séquence XXI ‘Patous’ → II.4 ‘Tiécelin’ de *CM* ; enfin, le fragment *m* (Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 257) qui présente la séquence XIX ‘Jument’ → II.2 ‘Mésange’ comme *C*.

⁸⁶ Ce fait a échappé à Kenneth Varty 1989, 419-435.

du viol ont été anticipés à la fin de l'épisode du corbeau, comme le montre le tableau suivant :

version $\alpha + \beta$		version γ	
Atant s'en vet, ne volt plus dire.	1024	Atant s'en va, ne volt plus dire,	10948
[Fuiant s'en va les sauz menuz, Ses anemis a confonduz. $H + \beta$]		[Qar bien est son plet definez Et Renart est d'iluec tornez.]	
C ILZ plaiz fu ainsi affinez	1025	C ILZ plet fu atant definez	297
Et Renars s'est acheminez.		Et Renart s'est acheminez.	
Renars vint par un bois fendant,		Et s'en vet par le bois fendant,	
Par une broche en un pendant.	1028	Entre un tertrë et un pendant.	300
		[S'en vet Renart les sauz menuz, Ses amis a {bien} confonduz.]	

1025-1028 om. *B*.

Puis la déconstruction du tronc primitif se poursuit dans les trois témoins avec l'anticipation de la branche III détachée de la séquence 1b (br. V-IV), suivie des épisodes II.1 'Renard et Chantecler' et II.3 'Renard et Tibert', lequel se prolonge naturellement dans la 'continuation Tibert' (br. XV). Mais alors que tous les recueils conservent son unité à cette branche, la famille γ aggrave la déconstruction en la scindant (XV.1 'Tibert et l'andouille')⁸⁷ et en déplaçant le deuxième épisode (XV.2 'Tibert et les deux prêtres') après la branche XVI 'Partage des proies', qui résulte elle-même d'une anticipation de la quatrième unité codicologique.

La fin du tronc primitif (V^a) se trouve reléguée après la branche XIV 'Renard, Tibert et Primaud', qui résulte elle aussi d'une anticipation de la quatrième unité codicologique. Quant aux deux épisodes manquants (II.4 'Tiécelin' et II.2 'Mésange'), il faut les chercher à l'intérieur de la séquence discontinue des branches additionnelles.

Pour la suite, nous devons nous passer du témoignage de *n*, mais la comparaison de *C* et *M* permet de retrouver sans trop de difficultés les unités codicologiques du recueil primitif : la deuxième (I-I^a-I^b) est intacte, la troisième n'a subi qu'un déplacement de VI 'Duel' après VII-VIII et la quatrième (sans la XII 'Vêpres de Tibert' omise volontairement et sans les branches XIV et XVI déjà anticipées) se retrouve, comme il se doit, en fin de recueil. Les seules différences dans l'agencement de *C* et *M* résident dans l'inversion des branches additionnelles XVIII-XIX et dans la place accordée à la branche XXII 'Essart' : alors que *C* l'insère entre la troisième et la quatrième unité

⁸⁷ Le copiste de *n* interrompt sa copie au v. 122, en ajoutant : *Or vous en soufise atant | Que plus n'en dirai maintenant*. Il renonce du même coup à transcrire la branche XIV et ne reviendra que quelques feuillets plus loin (f. 12c) à l'exemplaire de type γ pour copier le dernier épisode du tronc primitif (V^a 'Serment').

codicologique, *M* la place après la branche XVI en la faisant précéder d'un *unicum* (br. XXIII 'Renard magicien').

Au total, nous peinons à comprendre comment Foulet (1914, 98) a pu écrire : « Le copiste de γ [...] avait voulu introduire dans une collection déjà constituée, mais mal agencée, un ordre plus satisfaisant. [...] il travaillait déjà à constituer une classification [...] qui fût la plus logique ». Entre le prologue précédant les enfances de Renard et la fausse mort du goupil, nous avons beaucoup de mal à déceler la logique qui préside à l'éclatement de la première unité codicologique et à son entrelacement avec les branches additionnelles.

Parvenu au terme de ce parcours difficile en raison de l'aridité du sujet, nous aimerions rompre une lance en faveur d'une nouvelle édition de *Renart*. Après les quatre éditions 'cardinales' (Martin pour la famille α [mss. *A-DN*], Strubel/Bellon/Boutet/Lefèvre pour le manuscrit composite *H*, Roques/Lecoy pour la famille β [ms. *B*] et Fukumoto/Harano/Suzuki pour la collection γ [mss. *CM*]), il serait temps, croyons-nous, d'entreprendre une édition critique (pour le *stemma* général simplifié, voir le tableau VI) et génétique (pour les trois couches constitutives, voir le tableau V) qui, par delà la prétendue logique des collections qui nous sont parvenues, donnerait à lire, dans leur chronologie relative, les versions successives des récits de *Renart*, du tronc primitif jusqu'aux ultimes branches.

Cette édition, Mario Roques (1948, vi) l'avait envisagée : « Une édition critique dégagera peut-être un jour de ces remaniements divers ce qu'on souhaiterait retrouver des contes de Renart tels qu'ils étaient avant leur entrée dans une collection ». Jean Rychner (1967-68, 136), pour sa part, l'avait appelée de ses vœux au nom de « l'amour exigeant des textes qui vit au cœur de la philologie ». Mais c'était il y a plus de quarante ans, et depuis, le savoir philologique n'a cessé de régresser. Raison pour laquelle la nouvelle édition se fait d'autant plus désirer *de grant fin*⁸⁸.

Université de Lausanne

François ZUFFEREY

⁸⁸ C'est à dessein que nous terminons par cette locution intensive bien décrite par Tilander (1923, 41 et 1924b, 82), car elle illustre la régression du savoir philologique. Au début des 'Vêpres de Tibert', quand Richard de Lison dit de Rouvel : *Li enfes ploroit de grant fin, | Por çou qu'il n'avoit que mengier* (ms. *H*, v. 10-11), il précisait que le dernier des renardeaux « pleurait à chaudes larmes, parce qu'il n'avait de quoi manger ». La traduction tautologique de Dominique Boutet (1998, 219) : « L'enfant pleurait de faim car il n'avait rien à manger » ne parvient pas à éviter le piège.

Références bibliographiques

- Bellon, Roger, 1998. Cf. Strubel 1998.
- Best, Thomas W., 1988. « Pierre de Saint-Cloud and Renart as Emperor : a defense of Foulet against Varty », *Romania* 109, 199-224.
- Bianciotto, Gabriel, 2005. Cf. Fukumoto / Harano / Suzuki 2005.
- Boutet, Dominique, 1998. Cf. Strubel 1998.
- Büttner, Hermann, 1891 a. *Die Überlieferung des Roman de Renart und die Handschrift O*, Strasbourg, Karl J. Trübner (Studien zu dem Roman de Renart und dem Reinhart Fuchs, I. Heft).
- Büttner, Hermann, 1891 b. *Der Reinhart Fuchs und seine französische Quelle*, Strasbourg, Karl J. Trübner (Studien zu dem Roman de Renart und dem Reinhart Fuchs, II. Heft).
- Carpentier, Élisabeth / Pon, Georges / Chauvin, Yves † (dir.), 2006. *Rigord. Histoire de Philippe Auguste*, Paris, CNRS.
- Chabaille, Polycarpe (ed.), 1835. *Le Roman du Renart : supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, Silvestre.
- Charbonnier, Élisabeth (trad.), 1987. *Le Roman de Renart*, préface de Jean Dufournet, Paris, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche).
- Draelants, Isabelle, 1998. « Le temps dans les textes historiographiques du Moyen Âge », in : Joëlle Ducos et Claude Thomasset (dir.), *Le temps qu'il fait au Moyen-Âge. Phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 91-138.
- Dufournet, Jean / Méline, Andrée (trad.), 1985. *Le Roman de Renart*, 2 vol., Paris, Flammarion.
- Düwel, Klaus (ed.), 1984. *Der Reinhart Fuchs des Elsässers Heinrich* unter Mitarbeit von Katharina von Goetz, Frank Henrichvark und Sigrid Krause, Tübingen, Niemeyer (Altdeutsche Textbibliothek, 96).
- Finoli, Anna Maria (ed.), 1957. *Il Roman de Renart di Pierre de Saint-Cloud*, Milan/Varèse, Cisalpino.
- Flinn, John, 1963. *Le Roman de Renart dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Foulet, Lucien, 1913. « Le poème de *Richeut* et le roman de *Renard* », *Romania* 42, 321-330.
- Foulet, Lucien, 1914. *Le Roman de Renard*, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences historiques et philologiques, fasc. 211).
- Frappier, Jean, 1955. *Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange*, t. I, Paris, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur.
- Fukumoto, Naoyuki / Harano, Noboru / Suzuki, Satoru (ed.), 1983-85. *Le Roman de Renart édité d'après les manuscrits C et M*, 2 vol., Tokyo, France Tosho.

- Fukumoto, Naoyuki / Harano, Noboru / Suzuki, Satoru (ed.), 2005. *Le Roman de Renart*, revu, présenté et traduit par Gabriel Bianciotto, Paris, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche, Coll. *Lettres gothiques*).
- Gingras, Francis, 2006. « Décaper les vieux romans : voisinages corrosifs dans un manuscrit du XIII^e siècle (Chantilly, Condé 472) », *Études françaises* 42/1, 13-38.
- Hervieux, Léopold (ed.), 1896. *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge*, t. IV, *Eudes de Cheriton et ses dérivés*, Paris, Firmin/Didot.
- Jonckbloet, Willem J. A., 1863. *Étude sur le Roman de Renart*, Groningue, Wolters.
- Lecoy, Felix (ed.), 1999. *Le Roman de Renart, branche XX et dernière 'Renart Empereur'*, Paris, Champion (Classiques Français du Moyen Âge). Achève l'éd. Roques d'après le manuscrit de Cangé.
- Lefèvre, Sylvie, 1998. Cf. Strubel 1998.
- Lodge, R. Anthony / Varty, Kenneth, 1981. « Pierre de Saint Cloud's *Roman de Renart*: Foulet's thesis re-examined », in: Jan Goossens and Timothy Sodmann (dir.), *Proceedings of the Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium (Münster 1979)*, Cologne/Vienne, Böhlau, 189-195.
- Lodge, R. Anthony / Varty, Kenneth (ed.), 2001. *The earliest branches of the Roman de Renart*, Louvain/Paris/Sterling VA, Peeters (Synthema, 1).
- Lodge, R. Anthony, 1990. « Syntactic variables and the authorship of *Renart* II-Va », in: Philip E. Bennett and Graham A. Runnalls (ed.), *The editor and the text. In honour of Professor Anthony J. Holden*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 46-57.
- Martin, Ernest, 1872. *Examen critique des manuscrits du Roman de Renart*, Bâle, Schweighauser.
- Martin, Ernest (ed.), 1882-85-87. *Le Roman de Renart*, 3 vol., Strasbourg/Paris, Karl J. Trübner/Ernest Leroux.
- Martin, Ernest, 1887. *Observations sur le Roman de Renart suivies d'une table alphabétique des noms propres*, Strasbourg/Paris, Karl J. Trübner/Ernest Leroux.
- Méon, Dominique-Martin (ed.), 1826. *Le Roman du Renart publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, 4 vol., Paris, Treuttel et Würtz.
- Micha, Alexandre, 1971. « Note sur la date de la branche Ib du *Roman de Renart* », *Romania* 92, 261.
- Muzerelle, Denis, 2002-03. *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits avec leurs équivalents en anglais, italien, espagnol*, édition hypertextuelle, version 1.1, sur le site de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (<<http://vocabulaire.irht.cnrs.fr/>>).
- Nieboer, Ettina, 1990. « La branche de "Renart, Liétart et la mort de Brun" à travers les manuscrits », in: Jean Dufournet (dir.), *Le goupil et le paysan* (Roman de Renart, branche X), Paris, Champion (Collection Unichamp, 22), 217-251.
- Ochs, Ernst, 1954. « Eine Hocke mittelhochdeutscher Nüsse », *Annales Academiae scientiarum Fennicae*, série B, vol. 84, Helsinki, 149-155.
- Pernoud, Régine, 1977. *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Paris, Seuil.

- Régnier, Claude (ed.), 2007. *Aliscans*, présentation et notes de Jean Subrenat, traduction revue par Andrée et Jean Subrenat, Paris, Champion.
- Roques, Mario (ed.), 1948-51-55-58-60-63. *Le Roman de Renart édité d'après le manuscrit de Cangé*, 6 vol., Paris, Champion (Classiques Français du Moyen Âge).
- Rychner, Jean, 1967-68. « La critique textuelle de la branche III (Martin) du *Roman de Renart* et l'édition des textes littéraires français du Moyen Âge », in : *Bulletin de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, 15, 121-136 [repris dans *Du Saint-Alexis à François Villon. Études de littérature médiévale*, Genève, Droz, 1985, 161-176].
- Scheidegger, Jean R., 1989. *Le Roman de Renart ou le texte de la dérision*, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CLXXXVIII).
- Schwab, Ute, 1967. *Zur Datierung und Interpretation des Reinhart Fuchs*, mit einem textkritischen Beitrag von Klaus Düwel, Naples (Istituto Universitario Orientale di Napoli. Quaderni della sezione linguistica degli Annali, 5).
- Strubel, Armand (dir.) avec la collaboration de Roger Bellon, Dominique Boutet et Sylvie Lefèvre, 1998. *Le Roman de Renart*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Tilander, Gunnar, 1923. *Remarques sur le Roman de Renart*, Göteborg, Wettergren & Kerbers.
- Tilander, Gunnar, 1924a. « Notes sur le Texte du Roman de Renart », *ZrP* 44, 658-721.
- Tilander, Gunnar, 1924b. *Lexique du Roman de Renart*, Paris, Champion.
- Varty, Kenneth, 1985. « Back to the beginning of the *Romans de Renart* », *Nottingham Medieval Studies* 29, 44-72.
- Varty, Kenneth, 1989. « The transformations of Pierre de Saint-Cloud's *Roman de Renart* within the *Renart* manuscripts », in : *Farai chansoneta novele. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge. Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, Université de Caen, 419-435.
- Varty, Kenneth, 1998. *The Roman de Renart, a guide to scholarly work*, Lanham/Londres, The Scarecrow Press.
- Zufferey, François, 2009. « L'histoire littéraire dans les prologues de *Renart* et de *Sacristine* », *Romania* 127, 303-327.

